



GRATUIT pour tous les membres de la F.R.C.P.B.

# Belgaphil





# Le plus grand salon international de la philatélie et numismatique de Belgique.

**Vendredi 31 mars & samedi 1 avril 2023**  
**Vendredi 6 & samedi 7 octobre 2023**



antwerp expo

Jan van Rijswijkstraat 191  
B-2020 Antwerpen

- Antwerpfil vous offre:
  - Le plus grand salon de philatélie et numismatique de Belgique.
  - Accessibilité facile, près du centre historique d'Anvers.
  - Expo-cafetaria confortable avec beaucoup de choix.
  - Classique & Moderne.
  - Variétés & curiosités.
  - Collections en gros, motifs.
  - Lettres & cartes postales.
  - Estimation & expertise.
  - Matériel, catalogues & accessoires.
  - Avec restauration.



[www.antwerpfila.be](http://www.antwerpfila.be) - [info@fnip.be](mailto:info@fnip.be) - tel. +32 13 55 00 42

# Le mot du Vice-Président pour du Brabant & Bruxelles



Léon Poncé

Vice-Président pour du Brabant & Bruxelles

Cher lecteur,

**Ce numéro 71 vous arrive cette année au milieu de ce que nous avons l'habitude d'appeler « les vacances d'été ». Cette période est l'occasion pour les étudiants de souffler et de se ressourcer avant de reprendre le chemin de l'école ou de l'université en septembre.**

Chez vous aussi, philatélistes, ce break est l'occasion de préparer la nouvelle saison. La plupart des clubs ont suspendu leurs activités en attendant la reprise en septembre. La nouvelle saison démarrera le samedi 26 août avec l'exposition régionale compétitive de Flandre Orientale et Flandre Occidentale qui aura lieu à Courtrai (vous trouverez plus d'infos plus loin dans notre « agenda »). Plus loin, dans le futur, mais pas si loin que ça, viendra Unionphil '23, l'exposition régionale compétitive de la région du Brabant.

En effet, le cercle Unionphil (Union des Cercles Philatéliques de la région Bruxelloise) organise les samedi 21 et dimanche 22 octobre une exposition dans les bâtiments de Trade Mart Brussels, juste en face de l'Atomium. Comme bpost sera présent pour la prévente de plusieurs séries de nouvelles émissions et que l'une d'entre elles sera consacrée aux « Automobiles emblématiques de Belgique », une exposition d'Old Timers sera présentée sur le parking le samedi et une série de conférences seront proposées le dimanche.

C'est également sur le même site qu'aura lieu la prochaine exposition compétitive nationale « Brabantfil24.be ». Nous sommes déjà en pleins préparatifs de cet événement exceptionnel qui se déroulera les 7, 8 et 9 juin

2024. Après « Philexnam 2018 » à Ciney et « Antverpia 2022 » à Anvers, c'est la région du Brabant qui prendra le relais.

Nous espérons que les philatélistes qui auront obtenu des résultats encourageants lors des dernières expositions régionales viendront présenter leur travail à Bruxelles.

Je profite du fait que la parole me soit donnée pour insister auprès des cercles (et de leurs affiliés), en tant qu'administrateur du fichier des membres, pour que vous communiquiez les adresses de façon correcte. Plusieurs destinataires se plaignent de ne pas recevoir leur Belgaphil, alors qu'ils sont en ordre de cotisation. Nous avons également des retours de revues qui n'ont pas été distribuées à cause d'une adresse erronée ou incomplète. Nous avons remarqué que la cause principale se trouve dans la ligne d'adresse reprenant la rue et le numéro, surtout au niveau des numéros de boîte.

Alors, vérifiez l'adresse sur la page de garde de ce numéro et communiquez-nous éventuellement le bon intitulé, de préférence par l'intermédiaire de votre cercle (Voir article dans ce numéro sur page 13).

Bonne lecture de ce Belgaphil encore une fois bien rempli et bonnes vacances. **B**

- 3 - Le mot du Vice-Président pour du Brabant & Bruxelles - *Léon Poncé*
- 4 - Le coin des philatélistes en herbe. Un hobby lucratif? - *Matty Haazen*
- 11 - Colofon, Bibliothèque
- 12 - Agenda, Infos et Communiqués
- 14 - Prochaines expositions internationales - *Lars Jørgensen, Koenraad Bracke*
- 15 - Cambodian Mine Action Centre (CMAC) - *Leon Plovie*
- 19 - Le cabinet des curiosités : l'arbre du mensonge - *Kristel Kouwer*
- 20 - A la frontière de la Maximaphilie et de la Marcophilie (suite) - *Christian Cariaux*
- 27 - Livres, magazines et/ou publications philatéliques - *Piet Van San*

# Le coin des philatélistes en herbe

## Collectionner les timbres-postes: Un hobby lucratif?



Matty Haazen

Membre de K.V.B.P. Antwerpen

**J**e n'étais certainement pas le seul gamin à avoir commencé une collection de timbres-poste dans les années 50. A l'époque, l'accent était mis sur l'aspect "éducatif" et, bien sûr, l'éducation et les services postaux en faisaient la promotion. En effet, les timbres-poste représentés ont traversé l'histoire de la Belgique et de nos anciennes colonies, entre autres. Ce n'est que plus tard, dans les années 60 et 70, que l'on s'est rendu compte que la philatélie avait aussi un aspect lucratif. C'est alors, à mon avis, que les choses ont commencé à mal tourner. On a donné à la philatélie un aspect financier, en partant du principe qu'à court ou à long terme, l'achat et la vente de certains timbres-poste pouvaient rapporter un bénéfice (les timbres-poste en tant qu'investissement).

### EVALUATION DES TIMBRES-POSTE "RECENTS" (émis à partir de 1940) SITUATION

D'une certaine manière, une "ruée" sur les timbres-poste s'est développée dans les années soixante et soixante-dix, qui n'avait pas grand-chose à voir avec le concept de "philatélie". Les personnes qui avaient entendu dire de loin que la "philatélie" pouvait être lucrative, voire constituer un investissement, ont acheté des timbres-poste en masse. Appelons-les irrévérencieusement "les opportunistes". Ces personnes ont vu un moyen d'échapper à l'inflation galopante dans la théâtralisation de timbres-poste qui devaient leur permettre de réaliser des plus-values. Ils n'avaient que peu ou pas d'intérêt pour la philatélie. Comme il n'y a pas eu de changement et que les attentes n'ont pas été satisfaites à temps, la collection a fini dans un placard, en espérant que les enfants/petits-enfants reprenaient ce hobby. Mais ce n'est pas le cas. De nombreux collectionneurs de la première heure, la génération du baby-boom, reprennent aujourd'hui leur collection après des années d'inactivité et souhaitent savoir comment les choses se passent. Peut-être la crise de la Covid a-t-elle également déclenché ce phénomène? La déception est grande. Il s'avère soudain que les timbres-poste, soigneusement rangés dans des albums coûteux, ne valent presque plus rien.



### PHILATÉLISTE OU COLLECTIONNEUR?

Qui est quoi ? Une question à méditer et à laquelle, à mon avis, il n'y a pas de réponse univoque. Je suis d'avis que les personnes qui essaient de collectionner des timbres-poste, des cartes postales et/ou des F.D.C. par pays ou par thème sont de purs collectionneurs.

Même s'il convient de faire une distinction entre ceux qui collectionnent les "émissions classiques" et ceux qui s'intéressent davantage aux objets "modernes". L'étape suivante est la "philatélie". Je cite quelques spécialités (limitées, car la liste est presque infinie) :

- Errinophilie
- les erreurs d'impression
- les types de papier et de gomme
- les numéros de planches
- les marques postales (marcophilie)
- le trafic postal ...



En tant que lecteur, c'est à vous de décider si vous appartenez à la catégorie des collectionneurs ou à celle des philatélistes. La frontière est parfois difficile à tracer entre le collectionneur, l'amateur sincère de timbres-poste, le philatéliste amateur, le philatéliste au sens propre du terme et le philatéliste 'fondamentaliste' avec un grand 'F'. Il y a beaucoup plus de collectionneurs que de purs "philatélistes". Et par ces derniers, j'entends les personnes qui font une étude quasi scientifique du trafic postal, surtout de l'époque classique, l'étude des timbres, des anomalies, des variations, etc.

Le collectionneur moyen est parfois injustement pris en pitié. Il a accumulé une collection dans sa jeunesse. On dit qu'il a acheté trop de timbres-poste en vue d'une plus-value, créant ainsi une offre excédentaire. Une offre excédentaire qui a également été créée par les "opportunistes" susmentionnés. En conséquence, les timbres-poste collectionnés n'ont

pratiquement plus aucune valeur. Cela s'explique également par le fait que la demande de collections de timbres-poste "modernes" est très faible, car les jeunes générations sont entre-temps, me semble-t-il, occupées à d'autres choses. C'est le système classique de l'offre et de la demande. Il ne fait aucun doute que bon nombre d'anciens "collectionneurs" avaient à l'esprit un objectif lucratif plutôt qu'un véritable intérêt pour le timbre-poste. Par conséquent, la "collection" de ces collectionneurs se trouve aujourd'hui dans des boîtes et des classeurs, avec peu de respect pour le timbre-poste "en soi". Les personnes qui ont autrefois constitué une "collection" avec des intentions purement financières, sans aucun intérêt pour l'aspect philatélique, sont restées sur leur faim. Ces opportunes dupes. Cependant, des collectionneurs plan financier. Est-il acceptable de jeter des efforts dans leur hobby. Il est passionnant pour ces personnes. Chaque fois de nouvelles perspectives.

Dans les années du boom des timbres-poste, les commerçants et les services postaux se sont empressés de profiter de l'engouement pour la philatélie. Plus encore, les services postaux (inter)nationaux ont profité du "collectionneur" d'une manière assez scandaleuse en émettant des timbres en masse, surtout à partir de 2005, tout en sachant qu'ils n'aboutiraient pratiquement jamais dans le trafic postal.

Certains marchands affirment de manière contradictoire que l'effondrement du marché est dû aux "opportunistes" susmentionnés. Mettre les collectionneurs authentiques bien intentionnés dans le même sac que les "opportunistes", c'est aller trop loin. Mais aucun collectionneur authentique, y compris le "philatéliste", ne néglige l'aspect financier. Ce qui est logique, car la constitution d'une collection sérieuse nécessite un investissement parfois non négligeable. Les personnes que j'ai rencontrées dans les clubs philatéliques étaient sans doute très intéressées par les timbres-poste eux-mêmes, mais avaient la calculette à portée de main. Ne nous voilons pas la face : l'aspect financier dépasse souvent l'envie de collectionner. En effet, on négocie beaucoup pour cinq centimes de plus ou de moins. Je n'arrive pas à me défaire de l'impression que cela n'est pas favorable à notre hobby. Chaque timbre-poste que j'ai vu passer dans les clubs philatéliques a été évalué en fonction de sa valeur relative. Souvent, des timbres-poste magnifiques en termes de design passaient de main en main sans susciter d'intérêt. Le collectionneur tout court, avec ou sans intentions spéculatives, ou ses héritiers, se tournera un jour vers un négociant ou une maison de vente aux enchères pour monnayer sa collection.

## **TIMBRES-POSTE MODERNES**

Tout ce que j'essaie de montrer avec cet article, c'est que les personnes qui essaient de vendre leur collection de timbres-poste "modernes" ne doivent pas se faire trop ou pas du tout d'illusions. Et que tout cela peut être réduit au fait de "l'offre et de la demande". Pour le collectionneur chevronné, c'est comme enfoncer une porte ouverte.

La référence répétée à "Postzegels Kopen en Verkopen" (van Capelleveen) peut sembler frappante (Filahome-Absolute figures.nl). Cet auteur, qui écrit en connaissance de cause, avec plusieurs publications dans ce domaine à son actif, donne un point de vue qui me semble sobre et actuel sur le commerce des timbres-poste, les concepts d'"évaluation", d'"investissement" et/ou de "placement". Vous trouverez la référence à la fin de l'ouvrage, dans la rubrique "Références".

Les conclusions de Van Capelleveen semblent brosser un tableau objectif du monde du collectionneur de timbres-poste d'aujourd'hui, en particulier de celui qui s'occupe de timbres -poste "modernes". J'essaie de faire la lumière sur le sujet, notamment à l'aide de faits et de chiffres.



Année	Nombre
1985	43
2000	90
2005	122
2007	142
2008	122
2009	116
2010	114
2011	113

#### POLITIQUE DES SERVICES POSTAUX

On estime qu'entre 3 et 10 millions d'exemplaires d'un même timbre ont été émis dans les années 1970 et 1980. Ces timbres avaient une raison d'être. Ils étaient utilisés dans le cadre du trafic postal. Aujourd'hui, c'est à peine imaginable. Vous pouvez facilement vous en rendre compte avec moi dans le COB. Vers 2000, le nombre d'émissions s'est réduit à une moyenne de 3 millions par timbre. Vers 2020, le tirage varie entre 50 000 et 70 000 exemplaires par timbre-poste. Fait remarquable, depuis 1985, la poste belge a augmenté le nombre d'émissions avec des images postales différentes :

Bien qu'il y ait eu une baisse relative du nombre d'émissions depuis 2008, elle est disproportionnée par rapport à la perte du "trafic postal". Voir en proportion 1985 : 43 timbres-poste.

Fait remarquable, le nombre d'exemplaires par émission a diminué. C'est quelque part normal, étant donné la forte réduction du trafic postal. Il reste à voir si la multiplication des émissions peut encourager la philatélie. Le collectionneur qui veut rester "à la page" doit mettre la main à la poche. Quel est l'intérêt d'un timbre-poste, étant donné que le trafic postal se fait de plus en plus par l'intermédiaire de l'affranchissement sans timbre?

Chacun peut constater que le maigre courrier qui arrive aujourd'hui dans la boîte aux lettres ne porte pratiquement plus de timbres. Pourtant, un nombre considérable de timbres-poste sont encore émis, que les collectionneurs sont généralement obligés d'acheter par dizaine. C'est lucratif pour les services postaux, mais on peut se demander ce que cela a encore à voir avec la philatélie. Que penserait-on si les fabricants de cigares imprimait encore, à l'intention de leurs rares collectionneurs, des bagues qui n'ont jamais vu un cigare de près? Ou encore les "vignettes ferroviaires" belges qui n'ont jamais été incluses dans le trafic postal?

#### NÉGOCIANTS : LE COMMERCE DES TIMBRES-POSTE ET DE LA PHILATÉLIE

Pour le collectionneur vraiment intéressé, et même pour le véritable philatéliste, c'est moins la valeur financière que l'exhaustivité et la présentation de la collection qui priment. Mais ici aussi, la collection sera un jour mise en vente. Il n'est donc pas inutile de se demander en quoi consiste l'activité principale d'un négociant.

Selon van Capelleveen, la marge bénéficiaire brute d'un négociant se situe entre 50 et 70 %. Il ne s'agit toutefois pas uniquement de la vente de timbres-poste, car la vente d'accessoires (30 %), de FDC (23 %) et de timbres plus anciens fait partie de l'activité d'un négociant en timbres-poste. Le commerce de "timbres-poste classiques" représente plus ou moins 10 %. Cela signifie que le négociant réalise environ 60 % de son chiffre d'affaires en achetant et en vendant des timbres-poste "modernes".



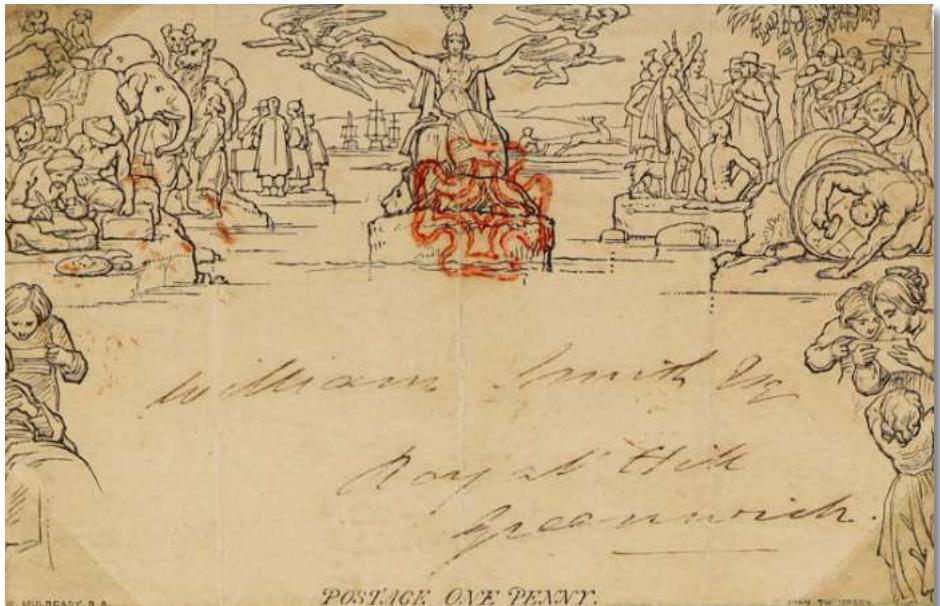
Une lettre d'information de Filahome.nl datée de mars 2011 fait référence à un article publié dans "Collect" fin 2010 par Christophe Spaenjers - Université de Tilburg, qui prétendait qu'il était "scientifiquement" prouvé que la philatélie est une activité lucrative. Spaenjers a également basé son étude sur une étude similaire réalisée par Elroy Dimson de la London Business School.

Toutefois, Spaenjers (et Dimson) se sont limités dans cet article aux timbres-poste classiques britanniques importants (pour être clair : les timbres les plus chers et les plus rares). Van Capelleveen (2011) en conclut à juste titre, à mon avis, que l'étude ne couvre qu'une partie très limitée de la philatélie et que ses résultats ne peuvent pas être généralisés.

Il conclut que les timbres à partir de 1975 ont tout intérêt à être employés dans le trafic postal, car le commerce ne peut et ne veut offrir qu'un maximum de 50 % de la valeur d'affranchissement pour de telles collections.

En effet, dès que les timbres n'ont plus de valeur d'affranchissement, leur valeur tombe à environ 20 % de la valeur catalogue (à ne pas confondre avec le prix d'émission).

À mon avis, Van Capelleveen (2011) a soulevé à juste titre le mauvais usage (ou plutôt l'abus) de l'étude de l'Université de Tilburg.



# INVESTIR DANS LES TIMBRES-POSTE

Cet été, une enquête singulière des scientifiques Christophe Spaenjers (Université de Tilburg) et Elroy Dimson (London Business School) a reçu un écho particulier dans la presse internationale. Vous êtes à la recherche d'un placement intéressant ? Selon ces chercheurs, vous avez tout intérêt à investir dans les timbres-poste.



Etienne de Callatay, Chef Economiste de la Banque Degroof



## PAS UNE CLASSE DISTINCTE

En Belgique aussi, on trouve des timbres rares de grande valeur. L'exemple le plus frappant est le "monde renversé". En 1920, ce timbre-poste coûta 65 centimes. Aujourd'hui, il est coté à 75.000 euros. Malgré tout, les timbres-poste ne sont pas encore reconnus comme produits d'investissement en Belgique. Etienne de Callatay, chef économiste de la Banque Degroof, la plus grande banque privée et indépendante d'affaires de Belgique, « Les timbres-poste ne font pas partie des portefeuilles de placement en Belgique. Ils n'y sont pas perçus comme une classe d'actifs distincte dans laquelle on investit activement, au contraire des actions ou obligations. Ils ne relèvent pas non plus de classes d'actifs alternatives, comme le vin, l'art ou les antiquités, qui eux sont bel et bien sujets à des investissements. Pourtant, on pourrait parfaitement considérer le timbre-poste comme faisant partie de la classe des antiquités. Mais à ma connaissance, aucun organisme financier ne conseille de nos jours d'investir dans les timbres-poste ». Qui sait si l'enquête de Christophe Spaenjers et Elroy Dimson n'entraînera pas un changement de mentalité à cet égard !

24 |

Dans le cadre de leur enquête, ils ont étudié l'évolution du prix des timbres britanniques de valeur entre 1900 et 2008. Mais pourquoi justement les timbres britanniques ? « Pour les besoins de l'enquête, nous nous sommes basés sur des catalogues qui étaient disponibles en Grande-Bretagne au British Museum. Pour le reste, nous avons opté pour les timbres britanniques parce qu'ils représentent une catégorie de collection importante aux yeux des philatélistes », explique Christophe Spaenjers. « Nous avons comparé l'évolution du prix des timbres-poste à l'indice des prix des actions et obligations, de même qu'au prix des œuvres d'art et de l'or sur la même période. Leurs recherches ont débouché sur certaines conclusions assez surprenantes. « En moyenne, les timbres-poste britanniques affichaient un rendement de sept pour cent. Soit plus que le rendement moyen des obligations et de l'or, mais moins que le rendement des actions. Nous avons aussi constaté que lorsque le prix des actions grimpe, celui des timbres-poste épousait la même tendance. En outre, nous avons pu voir que les timbres résistaient bien à l'inflation. Quand les investisseurs s'attendaient à une inflation, ils se rebattaient parfois sur les timbres-poste, qui constituent un investissement "plus sûr" », précise Spaenjers. « Par conséquent, le prix des timbres-poste grimpe au périodes de crise économique. Cela a notamment été le cas à la fin des années '70, ainsi que ces dernières années ». À ceux qui compteraient investir tout leur capital dans des timbres-poste, Spaenjers adresse toutefois un avertissement, en pointant deux inconvénients majeurs : « Sur le long terme, on constate que les timbres-poste prennent parfois en-dessous du niveau souhaité. De plus, ce marché est soumis à des frais de transaction élevés, qui peuvent parfois atteindre 25 pour cent du prix ».

Philanews (bpost), "le magazine de ceux qui aiment les timbres-poste" (n° 5-2010N) donne la parole à l'économiste en chef de la Banque Degroof, Etienne de Callatay, qui n'y connaît pas grand-chose.

La rubrique fait également référence à la fameuse étude de Dimson et Spaenjers, mais reste en surface de la réflexion. Mais la préface est trompeuse : "Vous cherchez un investissement intéressant ?

Selon eux (Spaenjers et Dimson), vous faites une bonne chose en investissant dans les timbres-poste". Il est également quelque peu cynique de constater que les services postaux belges tentent toujours de commercialiser la philatélie comme un "investissement".

## VALIDITE D'AFFRANCHISSEMENT DES TIMBRES-POSTE

Pour la Belgique, les timbres-poste émis après 1962 sont encore valables à l'heure actuelle et peuvent donc être apposés.

Depuis quelques années, on sait que les négociants en timbres-poste essaient de vendre leur stock, avec un succès relatif, à des entreprises ayant un important courrier. Le négociant en timbres-poste propose à ces entreprises des timbres "modernes" pré-triés atteignant la valeur d'affranchissement actuelle à des prix compétitifs.

Ce système a fonctionné pendant un certain temps, mais il est mort discrètement, car il n'y avait pratiquement pas de trafic de lettres. Ils accordaient des remises de 10 à 20 %, voire plus, sur les prix pratiqués par bpost (ou atteignant les valeurs d'affranchissement ou d'émission à l'époque).

Il est évident que le collectionneur qui veut se débarrasser de ses timbres-poste "modernes" doit tenir compte de cette évolution. Il ne pourra réaliser qu'une fraction du prix d'émission, sans parler du prix qu'il aurait payé plus tard, en cas de vente à un négociant en timbres-poste ou à toute autre personne intéressée. Un article paru dans le *Gazet van Antwerpen* du 6 mai 2011 sous le titre "Des entreprises collent de vieux timbres sur de nouvelles lettres" explique une chose (voir aussi [www.kvbp.be](http://www.kvbp.be), [www.postzegelservice.be](http://www.postzegelservice.be)). Cet article mettait en scène M. Johan Caers, alors rédacteur en chef de "De Postzegel", le mensuel de l'Union royale flamande des collectionneurs de timbres-poste, dont voici un extrait : «Avec l'essor du courrier électronique, non seulement la demande de timbres s'est effondrée, mais aussi leur prix. Pour beaucoup de philatélistes, leur collection est devenue un gâchis financier».

Le négociant en timbres-poste anversois Joeri Liekens a également déclaré dans l'article : "Il y a beaucoup de collections sur le marché et pas de nouveaux philatélistes. Comme il y a beaucoup de collections sur le marché et qu'il n'y a pas de nouveaux philatélistes, il y a un énorme excédent. Personne ne veut plus y mettre de l'argent. Parfois, une telle collection contient encore un timbre unique du 19e siècle, dont la valeur peut atteindre des milliers d'euros, selon les catalogues. Mais il n'y a guère d'acheteurs pour ces timbres non plus. C'est triste, mais souvent ces collections, constituées avec tant de soin et d'espoir, ne servent plus qu'à être apposées sur le courrier (je parle des timbres-poste à partir de 1963)".

L'article de presse susmentionné a apparemment fait bouger les choses, car dès le 7 juin 2011, l'hebdomadaire *Humo* a jeté un pavé dans la mare aux canards sous le titre "Le retour remarquable des timbres en francs belges" (*Humo* n° 3692/23 du 7 juin 2011). Il mettait en scène deux grands négociants en timbres, David De Beule et Luc Vanduffel, qui déclaraient unanimement que les timbres de 1950 à 1990 n'ont plus de valeur financière, à l'exception des timbres émis à partir de 1963, qui conservent leur valeur d'affranchissement (hors surtaxe) en francs belges (convertibles en euros).

Mais même dans ce cas, lorsque vous proposez une collection aux revendeurs cités, vous n'obtenez que 40 % de la valeur d'affranchissement originale (état de 2010 - aujourd'hui considérablement réduit). Cela semble également correspondre à une lettre d'information de janvier 2012 de "Absolute Figures" (<http://www.Filahome.nl>), qui indique une fois de plus que le nombre de collectionneurs démissionnaires est supérieur au nombre de collectionneurs débutants, de sorte que l'offre est importante et que le stock disponible de timbres-poste pouvant encore être utilisés pour l'affranchissement augmente. Résultat : un prix en baisse et des réductions encore plus importantes pour les timbres-poste qui peuvent encore affranchir.

## RÉACTION DE BPOST

Pro-post a réagi à l'article de l'Humo dans une lettre de lecteur, en pointant du doigt les commerçants cités dans l'article, sans que la réponse ne soit le moins du monde convaincante. Il semble que l'on se renvoie la balle (excusez le terme). La philatélie était un "hobby" et tout hobby coûte de l'argent.... Toujours dans Philanews (n° 4-2011N), une publication de bpost, le directeur du service Marketing et Clients, Jan Smets, a réagi à l'article de Humo.

Sur le fond, sa critique s'est limitée à dire que l'article de Humo n'était pas exact, et qu'il s'agissait d'une façon un peu étroite d'envisager le hobby. Là encore, il n'est pas entré dans le vif du sujet. Peut-être parce que la réalité est trop douloureuse ? Le simple fait de nier la lumière du soleil ne sert évidemment à rien. J'aurais donc aimé lire une critique de fond, mais hélas....

Dans une interview accordée au journal De Morgen le 28 janvier 2012, le patron de la poste, Johnny Thijs, a déclaré : "Lorsque j'ai commencé en janvier 2002, l'entreprise était encore rentable. La révolution de l'internet a commencé à l'éété 2002. Au cours du second semestre, nous avons perdu 6 % de volume. À la fin de l'année, nous étions déficitaires. Un changement s'imposait alors".



Thijs parlait ici du problème fondamental de l'arrêt de l'envoi de lettres privées, alors que le trafic de lettres constituait l'activité principale du service postal. Les timbres sont-ils en train de suivre le même chemin que les "collectionneurs de rubans de cigares", un hobby aujourd'hui pratiquement oublié ? Il est agréable de les posséder, mais ils n'ont pratiquement aucune valeur financière. La demande de timbres-poste de collection diminue donc.

L'offre, quant à elle, augmente parce que de nombreux collectionneurs ne voient plus l'intérêt d'investir dans les timbres-poste et tentent de vendre leur collection sur le marché. Il est également logique que le vieillissement de la population joue un rôle important. Il est possible qu'à l'avenir, aidée par le gouvernement fédéral, la Poste belge décide d'invalider les timbres en francs belges, entre autres. Je pense que bpost ne peut pas contourner le fait que les timbres émis en BEF sont des titres. Vous payez quelque chose pour lequel vous attendez un retour. D'un point de vue juridique, bpost et/ou l'État belge devraient reprendre les timbres non utilisés en francs belges au taux de change de l'euro, comme c'est le cas pour la monnaie fiduciaire en francs belges à la Banque nationale.

Aux Pays-Bas, en tout cas, cette démarche n'a pas abouti, bien qu'elle ait été contestée sur le plan juridique. En Allemagne, en revanche, un système "d'échange" a été mis en place dans les années 1980. À l'instar des pays voisins, un A.R. était en cours d'élaboration qui stipulait que les timbres-poste libellés en francs belges ou en euros ne seraient plus valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce A.R. précisait que les timbres ne seraient ni remboursés ni échangés. La FNIP, la FRCPB et la KVBP ont introduit une réclamation.

Ensuite, le 18 mars 2022, sous l'impulsion de la ministre Petra De Sutter, un A.R. a été créé, stipulant que l'affranchissement des timbres "anciens" restera valable jusqu'en 2028. Quoi qu'il en soit, cela ne représente que 0,25 % du total des affranchissements (voir également <https://radio.be>, lien 2be-oldstamps).

Avec un optimisme exagéré, on pourrait dire que l'emploi des "timbres-poste modernes" (en francs) dans le système postal est une bonne chose :

- le stock des négociants est éliminé
- l'offre de collectionneurs est réduite



## CHER LECTEUR,

À l'automne, Hollywood se tiendra pour un court instant en Belgique. La première mondiale du film de Steven Spielberg et Peter Jackson se tiendra en effet dans notre pays. Un digne hommage à l'un des indétrônable ambassadeurs belges, dont les aventures dessinées continuent à passionner tous les publics, de 7 à 77 ans.

Pour bpost, la sortie de ce film tiré de l'album « Le Trésor de Rackham le Rouge » était l'occasion parfaite d'immortaliser les films de Tintin sur les « écrans miniatures » que sont nos timbres-poste.

Ce numéro fait par ailleurs une large place à notre patrimoine architectural. L'émission spéciale « Centres-villes célèbres » s'inscrit dans une série « Promotion de la philatélie » qui braquera ses projecteurs sur les plus célèbres centres-villes de Belgique. C'est la capitale – noblesse oblige – qui ouvre le bal. Son bourgmestre, Freddy Thielemans, nous parle avec emphase de « sa » Grand-Place.

Ca dix dernières années, certaines de nos villes ont eu l'occasion d'inaugurer un nouveau palais de justice. Ces projets étaient centrés sur la transparence et l'accès. Johan Vanderborght, de la Régie des Bâtiments, nous parle de l'approche adoptée pour quelques-uns de ces bâtiments judiciaires.

La dernière émission spéciale de cette édition est l'émission EUROPA, consacrée à « La forêt », dans le sillage de l'« Année internationale des forêts », une initiative de l'ONU.

L'hebdomadaire Humo publiait récemment un article où des négociants mettaient en doute la valeur [monétaire] d'une collection de timbres-poste. Un point de vue qui ne correspond pas, selon moi, à la réalité – d'où la mise au point de nos amis de Pro-Post. Et qui témoigne aussi d'une certaine étroitesse d'esprit par rapport à notre hobby...

Personnellement, je suis particulièrement fier, une fois encore, de pouvoir renforcer la valeur esthétique de chaque collection grâce aux émissions présentées dans ce Philanews.

Pour reprendre la citation intemporelle de Keats : « A thing of beauty is a joy forever » (un objet de beauté est joie pour l'éternité).

Bonne lecture !

Jan Smets

Directeur marketing & customer service

The screenshot shows a news article from the Belgian government website. At the top right is a portrait of Petra De Sutter. Below it is a stamp featuring a landscape and the text 'Drog voor de Postbelgique' and '14'. The news article is titled 'Validité des anciens timbres libellés en francs belges: le conseil des ministres accepte la proposition de compromis de la ministre De Sutter'.

- le trafic postal retrouve un peu d'animation en collant des timbres-poste, de sorte que les collectionneurs potentiels s'y intéressent peut-être à nouveau.

Les négociants anversois cités dans l'interview de Humo ne partagent cependant pas cet optimisme. La réalité contemporaine ne fait que le confirmer. Dans toute la discussion sur la question de savoir si la philatélie est, d'une part, un passe-temps amusant sans plus, ou si, d'autre part, elle comporte également un aspect financier, je pense qu'un autre aspect doit être pris en considération. Si nous nous limitons à l'aspect financier, les questions suivantes peuvent être posées :

1. L'argent investi doit-il être considéré comme un simple coût, inhérent à un hobby?
2. Si ce n'est pas le cas, tout ou partie de l'argent investi peut-il être récupéré par la suite?
3. Ou bien une valeur ajoutée peut-elle être réalisée?

D'après ce qui précède, je pense que le point 3 peut être ignoré en ce qui concerne les timbres modernes. En ce qui concerne les points 1 et 2, il s'agit d'une question de conjecture.

Comme tout commerce, l'évaluation des timbres-poste suit le principe de l'offre et de la demande. Le "philatéliste" semble être une race en voie de disparition. Malgré toutes les tentatives louables d'attirer de jeunes collectionneurs par le biais de bpost et de toutes sortes d'autres initiatives, il s'avère difficile de maintenir l'attrait de la philatélie. Cependant, le collectionneur de dito restera fidèle à son hobby.

On pourrait dire que seule une infime partie de notre jeunesse est encore charmée par la philatélie. Or, les jeunes intéressés sont exactement ce qu'il faut pour maintenir la collection et la philatélie en vie. Stampilou était une initiative très louable. Elle a produit des résultats. Heureusement, il y a encore des "jeunes" qui tirent la couverture à eux. Ces "Stampilou" sont l'avenir. Ils disent à juste titre que la "philatélie 2.0" devra se concentrer davantage sur l'évolution numérique. Un domaine dans lequel la Belgique est désespérément à la traîne. Toutefois, ce que l'on entend par "philatélie 2.0" n'est pas clairement défini dans les différents magazines des clubs. Je pense que tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour prendre le train du numérique. Les clubs devraient notamment se faire connaître par le biais d'un site web. A cet égard, je me réfère entre autres à Belgaphil, n° 66, avril 2022 de Jean Pierre

Malmedy et De Postzegel, édition 851, juin 2022. Le timbre-poste a pratiquement disparu de la vie quotidienne.

#### **ÉVALUATION FINANCIÈRE D'UN TIMBRE-POSTE**

Une collection de timbres se constitue au fil des années, ou plutôt des décennies. À mon avis, un aspect important à prendre en considération lors de la constitution d'une collection est la dépréciation ou l'inflation de la monnaie. Supposons qu'un timbre-poste ait été acheté en 1970 pour 40,339 francs belges (1 euro). Calculé sur la base d'une dévaluation de 30 %, ce timbre ne vaut plus aujourd'hui que 28 francs belges, soit 70 centimes d'euro. En d'autres termes, ce timbre doit être revalorisé d'au moins 30 % dans le Catalogue Officiel des timbres-poste Belges (COB) s'il veut conserver sa valeur d'origine. Un coup d'œil au catalogue montre que ce n'est pas toujours le cas.

Comme chacun sait, l'évaluation du COB est une chose relative qui n'est en aucun cas une approximation de la valeur réelle de la transaction. Cela dit, la soi-disant "surévaluation" du COB doit être prise avec des pincettes. Van Capelleveen affirme que la majeure partie des transactions commerciales consiste en l'achat et la vente de collections de collectionneurs et en des transactions entre les négociants et les services postaux eux-mêmes (Filahome.nl, 'Postzegels Kopen en Verkopen', 2010, van Capelleveen).

Van Capelleveen ne brosse pas un tableau trop optimiste de la philatélie en termes d'évaluation et de perspectives d'investissement, se basant principalement sur la réalité économique, qui est également un peu le sujet de ce document (voir également 'Postzegels Kopen en Verkopen' mentionné ci-dessus). L'auteur susmentionné partage mon humble avis selon lequel les collectionneurs ou les héritiers qui mettent en vente une collection sont généralement très déçus.

Une "collection" peut sembler impressionnante par sa taille, mais un négociant ne sera pas impressionné. Beaucoup, sinon tout, dépend de la qualité et de la rareté de l'offre, et cela vaut surtout pour les timbres-poste "classiques". Van Capelleveen (2010) affirme qu'"en raison du déclin du marché, les proches des collectionneurs recevront beaucoup moins que ce qu'ils ont payé à l'origine lors de la vente". Si vous envisagez de vendre, je n'attendrais pas des années pour le faire. Vous n'auriez le choix qu'entre une petite et une grande perte".



# Postzegels

## kopen en verkopen

Tips waarmee u geld verdient

**Ruud van Capelleveen**



AbsoluteFigures.nl



Année par rapport au prix d'émission	bénéfice-perte-%
1955	+2275 %
1960	+1333 %
1965	+102,80 %
1970	+191,35 %
1975	-28 %
1980	-28,23 %
1985	-10,52 %
1990	+ 40 %
De 1991 à 1996:	<u>+ 16%.</u>
De 1996	La valeur ajoutée est récupérée.
2000	+12,50 %
2005	+ 15 %
2009	+ 12,60 %

A mon avis, il y a plusieurs explications. De 1950 à 1980, les prix ont augmenté de manière assez spectaculaire (A. van Tol, 'Detailhandel in Postzegels', 1996). À partir des années 1980, la demande de timbres a diminué. Le négociant a donc été confronté à un stock croissant, disons de 1960 à 1985 et de 1991 à 1996. Apparemment, de nombreux collectionneurs ont abandonné à la fin des années 1980. Un négociant a besoin d'un flux régulier de son stock de timbres et de leur vente. Lorsque ce flux se ralentit, il est en difficulté. En effet, il doit investir dans des timbres et des pièces plus récents, alors qu'il voit ses ventes diminuer et donc son stock augmenter.



Il n'est donc pas illogique que les négociants souhaitent écouler leur stock à des prix fortement réduits, ce que nous avons tenté de démontrer précédemment pour les périodes 1975 (en fait déjà à partir de 1960) -1985 et 1991-1996. Ceci est en accord avec la thèse de van Capelleveen (Filahome.nl, van Capelleveen 'Postzegels Kopen Verkopen', 2010, cité plus haut) selon laquelle il vaut mieux mettre de côté les timbres d'après 1975 (Pays-Bas). Ceux qui le font perdent de toute façon la surtaxe des timbres à surtaxe (au profit d'une œuvre de bienfaisance). Comme indiqué précédemment, les négociants se sont adaptés au marché en proposant leur stock (timbres-poste belges postérieurs à 1976) à des prix réduits aux entreprises ayant un mailing important. Lorsque j'ai contacté le négociant Bart Van Acker en 2020, il m'a indiqué les taux minimaux habituels à prendre en compte lors de la mise en vente de timbres :

- Timbres en BEF : 20% de la valeur d'affranchissement
- Timbres en euros : 25 % de la valeur d'affranchissement
- Timbres sans indication de valeur : 35 % de la valeur d'affranchissement
- Timbres 1940-1976 fraîcheur postale : 5 % de la valeur catalogue

### QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?

Autre réflexion : je ne serais pas surpris qu'à l'avenir un timbre-poste moderne (j'entends par là les timbres émis ces dernières années) qui a été oblitéré, et donc mis en circulation postale, prenne plus de valeur qu'un timbre "fraîcheur postale" (si la philatélie a encore de l'avenir). Les baby-boomers qui ont maintenant atteint l'âge de la retraite, et qui sont considérés comme riches (?), pourraient reprendre leur hobby commencé dans leur jeunesse et relancer la philatélie.

Mais qu'en sera-t-il après que cette génération susceptible de (re)commencer une collection pour la postérité ? Est-il réaliste de penser que leurs enfants/petits-enfants s'intéresseront à la collection et à la philatélie ? Après tout, il s'agit d'un "hobby" qui prend beaucoup de temps et qui nécessite également un investissement intellectuel. La philatélie n'est-elle pas en train de prendre le même chemin que la collection de bagues de cigarettes, qui était populaire à l'époque ? S'il n'y a plus de demande, l'offre devient superflue et une collection devient quasiment sans valeur.

La tendance négative ne doit pas être dramatisée. Les négociants sont en effet coincés avec un stock, mais celui-ci peut être régularisé en "collant" les timbres "modernes". L'évolution de la société numérisée est un problème car elle éclipse la conservation/collection "matérielle" d'artefacts. Néanmoins, la nostalgie de la collection est comme un nouveau pôle d'attraction. Depuis les années 1960, la société est de plus en plus axée sur la consommation et accorde plus de valeur aux voyages, aux sorties au restaurant, etc. qu'aux "possessions historiques matérielles tangibles", si tant est que l'on puisse qualifier la philatélie de telle.

Sur la base des affirmations précédentes de M. van Capelleveen, j'ai juxtaposé quelques chiffres. J'ai pris les prix les plus favorables pratiqués par les négociants belges à la fin de l'année 2010 et je les ai comparés au prix d'émission sur des périodes de cinq ans : J'en suis arrivé aux conclusions suivantes (encore une fois : il ne s'agit que de timbres-poste modernes - chiffres 2010, les chiffres année 2020 semblent encore plus dramatiques).

Le négociant qui applique les prix les plus bas (sur lesquels les données antérieures sont basées) et dont on peut s'attendre à ce que les concurrents suivent cette évolution des prix, se contente d'une perte de ventes pour les années 1975 à 1985 et 1991 à 1996 par rapport au prix d'émission.



2023  
POSTZEGELCOLLECTIE - COLLECTION DE TIMBRES-POSTE

Le timbre-poste "moderne" (disons à partir de 1960) a perdu sa valeur financière pour les collectionneurs, à moins qu'il ne soit encore "collant" (il s'agit d'une observation bien connue plutôt que d'une conclusion).

Si la philatélie veut encore avoir un avenir brillant, elle devra investir dans les jeunes, notamment en adoptant pleinement le monde numérique.

#### REFERENCES

- Officiële Belgische Postzegelcatalogus
- Filahome.nl (o.a. nieuwsbrieven)
- Absolute figures.be
- Philanews (bpost)-nr. 5-2010N, nr.-2011N
- Gazet Van Antwerpen-6 mei 2011
- De Postzegel, maandblad KVBP
- Humo weekblad, nr. 3692/23, juni 2011
- De Morgen dagblad; 28 januari 2012

- Radio 2, [https://radio 2, oude postzegels](https://radio2.be)
- Citaten in publicaties van handelaars De Beule, Luv Van Duffel, Bart Van Acker
- Handboek Filatelie, Frank Arnau, bewerkt door A. Van Der Flier, Zuid-Nederlandse Uitgeversmaatschappij.

Les coordonnées de la rédacteur en chef sont connues pour les réactions et les commentaires.

Merci à **Jasmine Van Regenmortel** pour l'édition et la mise en page nécessaires, car je suis nul en informatique, et force motrice de "Philatélie 2.0". B

2023	
septembre	-
	27
Octobre	
11	25
novembre	
8	22
decembre	
13	-

## Bibliothèque FRCPB

Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2023, les horaires d'ouverture de notre bibliothèque ont été modifiés. La bibliothèque sera ouverte tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois (sauf en juillet et août) de 10h à 15h.

Nous recherchons également un deuxième bibliothécaire pour garder ouverte et gérer notre très vaste bibliothèque. Merci d'avance d'amener un candidat.

La liste des livres disponibles sur notre site web [frcpb.be](http://frcpb.be) a été mise à jour en **février** avec toutes les nouvelles acquisitions.

## COLOFON

### F.R.C.P.B.

Horizonpark blok 3 -  
Leuvensesteenweg 510 - bus 15,  
1930 Zaventem

URL: [www.frcpb.be](http://www.frcpb.be)

### Président

Filip Van der Haegen  
[vdhaegen.f@outlook.com](mailto:vdhaegen.f@outlook.com)

### Secrétaire

Rudy De Vos  
[rudy.devos2@telenet.be](mailto:rudy.devos2@telenet.be)

### Trésorier

Bernard Péters  
[bernardpeters@scarlet.be](mailto:bernardpeters@scarlet.be)  
n° de compte "Fédération"  
IBAN: BE19 2100 5839 0012

### Rédacteur en Chef

Johann Vandenhaute  
[vandenhaute.johann@skynet.be](mailto:vandenhaute.johann@skynet.be)

### Collaborateurs

Jozef Ghys, Mieke Goris,  
Michel Meuwis, Charlotte Soreil,  
Bernard Péters, Luc Selis, Willy  
Monfis, Filip Van der Haegen

### Traducteurs

Constant Kockelbergh, Luc  
Fautré, Bernard Péters, Alain  
Pierret, Marc De Mesmaeker,  
Jean Marquebreuck

### Tirage:

5000 exemplaires  
**Prix:** GRATUIT pour les  
membres de la F.R.C.P.B.  
Pour les non-membres:  
15,00€/an l'abonnement

### Responsabilité

*Chaque auteur reste responsable du contenu de son article.*

## CONCLUSION

A mon avis, la valeur du timbre-poste augmentera à partir de l'an 2000, d'une part parce que moins de timbres récents entrent dans la circulation postale, et d'autre part parce que le prix des timbres plus anciens reste abordable. Cela se traduit également dans le catalogue où le classement des timbres-poste 'fraîcheur postale' 'plus récents est de plus en plus égal à celui des timbres oblitérés.

Il y aura toujours un marché pour les véritables objets de collection (coquilles, variétés, timbres classiques, oblitérations, émissions spéciales, dessins non adoptés, timbres de tête Est-ce bien de tête ou bien de tête ???, etc.

Il est probable que le nombre de négociants possédant leur propre "boutique" continuera de diminuer. En revanche, on observe une nette augmentation des fournisseurs via la plateforme numérique.

# Agenda, Infos et Communiqués



De **K.F.V. De Leie Philatelic Club Kortrijk** (902) organiseert op **zaterdag 26 augustus 2023** van 9u tot 15u een **Regionale Competitieve Tentoontelling West- en Oost-Vlaanderen 'Fila Kortrijk 2023'** met voorverkoop van nieuwe postzegels:

- Wereldkampioenschap breaking
- Pleinen van Kortrijk
- Spinnenpracht
- De smakelijke geschiedenis van het frietkot

Plaats: **OC Marke Hellestraat 6, 8510 Marke, Kortrijk.**

Info: secretariaat - **Daniel Desloovere**, Kastanjestraat 2, 8820 Torhout

Email : [desloovere.daniel@skynet.be](mailto:desloovere.daniel@skynet.be)



De kring **K.V.B.P. TORHOUT** (920) organiseert op **9 september 2023** van 9u tot 16u haar **11<sup>e</sup> Grote Postzegelbeurs** in **het atheneum "EUREKA"** Rijselstraat nr. 110 te **8820 TORHOUT**. Gratis toegang - ruime parking - cafetaria.

Info: **DESLOOVERE Daniel** Tel. 050/221482 - e-mail: [desloovere.daniel@skynet.be](mailto:desloovere.daniel@skynet.be)  
**CREMINGER Jean-Pierre** Tel. 050/216886 - e-mail: [jeanpierre.creminger@gmail.com](mailto:jeanpierre.creminger@gmail.com)



Le **Cercle des collectionneurs Ottintois** (250) organisera le **Dimanche 10 Septembre 2023** de 8h à 14h sa **26<sup>ème</sup> bourse toutes collections**. Lieu: **SPOTT** (ancienne salle culturelle) **Avenue des Combattants, 41 à 1340 Ottignies Louvain-La-Neuve**. entrée gratuite. Renseignements: **Hesmans Marc** Tel. 0479/892768 - e-mail: [famihemans@gmail.com](mailto:famihemans@gmail.com) - **Vandegoor P.** Tel. 010/416078 - **Bertrand F.** Tel. 010/659134



De **Postzegelclub KPZC Westhoek** (908) organiseert op **zaterdag 16 september 2023** van 9u tot 16u30 haar **14<sup>de</sup> Postzegel- en Ruilbeurs** in **Zaal Islandia, Stedelijke Vismijn, Kaai te Nieuwpoort**. Toegang gratis. Ruime parking. Liften aanwezig.  
Info: **Oscar Lingier** - Tel: 0472/01.28.02 or [lingeroscar@gmail.com](mailto:lingeroscar@gmail.com)



Le **Royal Club Philatélique Brainois** (268) organisera le **dimanche 1 octobre 2023** de 9h à 15h sa **bourse philatélique**. Lieu: **les locaux de l'Ecole communale Le Pré Vert, rue René Francq 7 à 1428 Lillois**. Entrée libre. Vaste parking sur la plaine de jeux. Facilement accessible en transport en commun (à côté de la gare de Lillois). Accès aisément pour personnes handicapées. Boissons et sandwiches.  
Renseignements: **Paul Lochtenbergh** (0476/30.12.97 ou [paul.lochtenbergh@skynet.be](mailto:paul.lochtenbergh@skynet.be))  
**Jacques Van Wylick** (0492/03.07.25 ou [jacquesvanwylick@belgacom.net](mailto:jacquesvanwylick@belgacom.net))



Le **Cercle royal philatélique athois "Les Amis du Timbre"** (302) organisera le **dimanche 8 octobre 2023** de 9h30 à 16h sa **23<sup>e</sup> bourse annuelle PHILATHELIA 2023**. Lieu: **Collège St Julien rue du Spectacle 1 à 7800 ATH**. (! Nouvelle adresse !). Entrée libre. Vaste parking. Restauration chaude ou froide (réservation conseillée) et sandwiches.  
Renseignements: **Philippe LEBLOND** - 0495.28.04.79 - [phleblond11@yahoo.fr](mailto:phleblond11@yahoo.fr)



Le **Royal Club Philatélique de Wavre** (260) organisera le **dimanche 15 octobre 2023** de 9h à 15h sa **48e Bourse de Philatélie, Marcophilie et Cartophilie**. Lieu: **la Salle des Fêtes et le Cloître de l'Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville 1, 1300 Wavre**. De nombreux négociants et collectionneurs proposeront sur quelque 150 mètres d'exposition, des timbres-poste de collection, des documents philatéliques, des cartes postales anciennes provenant du monde entier. De 10h à 13h, des experts en philatélie seront présents afin d'estimer, gratuitement, les collections qui pourraient leur être présentées.  
Renseignements : **Jean-David Soille** 0474/069 394 ou [soillejd@hotmail.com](mailto:soillejd@hotmail.com). [www.rcpw.be](http://www.rcpw.be)



Le **Club Royal Philatélique de Tournai** (315) organisera le **dimanche 22 octobre 2023** de 9h à 16h sa **19<sup>ème</sup> bourse toutes collections**. Lieu: **Grande salle sous la piscine de Kain à 7540 Kain**. Suivre l'itinéraire suivant : Autoroute sortie 33 - itinéraire fléché, suivre Bourse, Foyer Culturel ou Piscine. Entrée gratuite.  
Renseignements: **Despret Jean-Denis** Tél : 069/228521 - [jean-denis.despret@skynet.be](mailto:jean-denis.despret@skynet.be)



Le cercle **Union Royale des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise U.R.C.P.R.B.** (411) organisera le **21 & 22 Octobre 2023** de 9h à 17h **l'exposition philatélique régionale compétitive Brabant-Bruxelles - UnionPhil'23** - avec prévente des nouveaux timbres-poste:

- 75 ans de CoBrA
- L'insuline, une révolution médicale
- Automobiles emblématiques de Belgique
- Timbres-poste de Noël : Symbolique de Noël

Exposition d'OLD TIMERS sur le parking

Le dimanche: diverses conférences par la Société Philatélique Belge

Lieu: **C-Lounge 2 de Trade Mart Brussels, Square de l'Atomium, 1 à 1020 Bruxelles.**

Info: Léon Poncé, tél. 0478/53.21.17 - [www.unionphil23.be](http://www.unionphil23.be) - email:[unionphil23@ucprb.be](mailto:unionphil23@ucprb.be)



Le **Vilvoordse Postzegelclub** (289) organisera le **samedi 11 novembre 2023** de 9h à 15h sa **11 novembre bourse d'échange**. Lieu: **le réfectoire de l'Athénée Royal à Vilvoorde**.

**Entrée par le parking de Van Helmontstraat, 6.** Entrée gratuite. Bar et petite restauration

- Parking. A 5 minutes de la gare et des arrêts de bus de Vilvoorde.

Info: [www.brafila.be](http://www.brafila.be) - Rudy Vertongen - 0498 52 00 42 - [rudy.vertongen@telenet.be](mailto:rudy.vertongen@telenet.be)



De **Zeelse Postzegelkring** (853) organiseert op **zondag 19 novembre 2023** van 9u tot 16u haar **36e nationale postzegelbeurs** in **Gemeentelijke Basisschool Bookmolen-straat 2 te 9240 Zele**. Toegang gratis, ruime parking op d speelplaats

Info: Laurent Van Cleef, Noordlaan 107 bus 4, 9200 Dendermonde - Tel: 052/ 44. 63. 96. [laurent.van.cleef@telenet.be](mailto:laurent.van.cleef@telenet.be) > website: <https://zeelsepostzegelkring.wordpress.com>.



De **Postzegelclub Leuven** (262) organiseert op **zondag 3 décembre 2023** van 9u tot 15u haar **36e postzegelbeurs** in **Koninklijk Atheneum Redingenhof, Redingenstraat 90 te 3000 Leuven**. Toegang gratis, ruime parking - ook makkelijk te bereiken met het openbaar vervoer: vanaf het NMBS-station Leuven met bus 7 of 8 tot halte "Redingenhof".

Info: Laurens Dumont : [laurens\\_dumont@yahoo.com](mailto:laurens_dumont@yahoo.com) of 0472 34 98 91

## Fichiers d'adresses Belgaphil - Qu'est-ce qu'une adresse correcte ?

Ceci ne fait que reprendre les instructions de bpost pour la rédaction de l'adresse d'un destinataire.

Bpost a énoncé des directives et les rappelle régulièrement, mais, malgré tout, bon nombre de personnes ne complètent pas leur enveloppe correctement.

Or, il apparaît que bpost devient plus exigeant et tolère de moins en moins des « rédactions » d'adresse incorrectes, principalement à cause (ou grâce) au fait qu'ils améliorent en permanence la reconnaissance automatique des adresses dans le processus de tri et de distribution du courrier.

Rappel des règles :

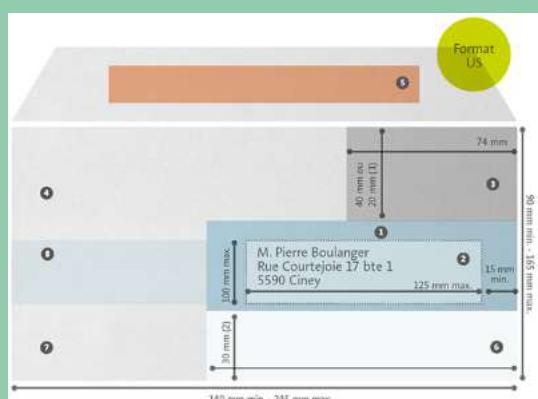
- le (ou les) timbre(s) se trouvent dans le coin supérieur droit
- La zone en bas de l'enveloppe (30 mm !) est réservée pour les indications de la trieuse, donc à laisser libre.

Mais surtout, dans le cas qui nous préoccupe, le cadre de l'adresse se situe entre ces deux zones et sur la moitié droite de l'enveloppe. Et, le plus important, l'intitulé de cette adresse!

Structure de l'adresse :

- l'adresse comprend minimum 3 et maximum 6 lignes.
- l'adresse est alignée à gauche
- chaque ligne doit contenir au maximum 50 caractères (espaces inclus)
- n'utilisez pas de signes de ponctuation, ni de caractères spéciaux, comme parenthèses, guillemets, et pas non plus de « / », « & », ou « nr », et « n° »
- si le destinataire habite dans un bâtiment comportant plusieurs boîtes aux lettres, indiquez le numéro de l'habitation et le numéro de boîte, précédé de la mention « boîte », « box » ou « bte »
- le type de voie ne doit être abrégé que si c'est nécessaire ! Un exemple : « avenue » peut être abrégé en « av » et pas en « ave ».
- et l'adresse en Belgique, c'est « rue numéro » et pas « numéro rue », ce qui est le cas en France !

Vous trouverez toutes les instructions sur le site de bpost à l'adresse web [www.bpost.be/validationadresse](http://www.bpost.be/validationadresse) ou [www.bpost.be/fr/tout-sur-les-adresses](http://www.bpost.be/fr/tout-sur-les-adresses). Si votre adresse n'a pas été rédigée correctement sur la page de garde de ce **Belgaphil**, signalez-le à l'administrateur du fichier des membres, soit directement, soit via le cercle où vous êtes affilié.



# Prochaines expositions internationales



**Lars Jørgensen Koenraad Bracke**  
Commissaire Commissaire  
expositions Adj. expositions



## 22<sup>e</sup> Premio 'Augusto Massari'

Vasti, Italie

site web : <http://expo.fsf1.it/index.php?CodiceExpo=PremioMassari22&Ambito=USER>

Exposition philatélique internationale thématique - "musique"

info : Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)

15-17 septembre 2023



## THAILAND 2023

Bangkok, Thailand

27 novembre – 2 décembre 2023

Site web : [www.thailand2023wsc.com](http://www.thailand2023wsc.com)

Exposition mondiale FIP avec toutes les classes. Clôture des inscriptions. 5 inscriptions belges.

Commissaire: Lars Jørgensen (lars.jorgensen.fs@gmail.com)



## EFIRO 2024

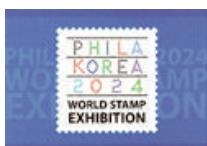
Bucarest, Roumanie

17-20 avril 2024

Site web : [www.efiro.ro](http://www.efiro.ro)

Exposition européenne FEPA avec toutes les classes. Les détails suivront plus tard.

Commissaire: Lars Jørgensen (lars.jorgensen.fs@gmail.com)



## PhilaKorea 2024

Seoul, Corée du Sud

15-19 août 2024

Site web : -

Exposition mondiale spécialisée FIP. Les détails suivront plus tard.

Commissaire: Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



## HAFNIA 24

Copenhague, Danemark

17-20 octobre 2024

Site web : [www.hafnia24.com](http://www.hafnia24.com)

Exposition européenne FEPA avec toutes les classes. Frais de cadre : 60 €/cadre.

Les exposants doivent s'inscrire avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Commissaire: Koenraad Bracke (kobra22@telenet.be)



## EuroPhilEx 2025

Birmingham, UK

8-11 mai 2025

Site web : <https://europophilex2025.co.uk>

Exposition européenne FEPA avec la plupart des classes. Les détails suivront plus tard.

Le commissaire n'a pas encore été nommé. En attendant, adresser toutes questions à Lars Jørgensen (lars.jorgensen.fs@gmail.com)

Adresser toute question à



## BOSTON 2026

Boston, USA

25-28 mai 2026

Site web : <https://boston2026.org>

Exposition mondiale FIP avec toutes les classes. Les détails suivront plus tard.

Le commissaire n'a pas encore été nommé. En attendant, adresser toutes questions à Lars Jørgensen (lars.jorgensen.fs@gmail.com)

**B**

## RAPPEL

### Fichiers d'adresses Belgaphil - changements d'adresse

Toutes les modifications d'adresses doivent être envoyées par courrier électronique à l'attention de l'administrateur du fichier **Léon Poncé** et en CC Rudy De Vos: [leon.ponce@gmail.com](mailto:leon.ponce@gmail.com) - [rudy.devos2@telenet.be](mailto:rudy.devos2@telenet.be)

# Cambodian Mine Action Centre (CMAC)



Leon Plovie

Cet article traite la correspondance des militaires belges engagés dans le déminage du Cambodge en guerre.

## Bref aperçu historique

Les explosifs retrouvés permettent de retracer l'histoire du Cambodge au cours des dernières décennies. Le sol du royaume contenait quelque 30 types de mines différentes.

Les tout premiers explosifs remontent à la première guerre d'Indochine, dans les années 1950, lorsque les Français défendaient leurs bases militaires coloniales contre les attaques des nationalistes locaux en pleine ascension.

Au plus fort de la guerre du Viêt Nam (1969-1973), les avions de bombardement américains ont mitraillé la région frontalière entre le Laos, le Cambodge et le Viêt Nam avec trois fois plus de bombes qu'il n'y en avait en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Les munitions non explosées ("Unexploded Ordnance" (UXO)) ont constitué une partie importante de la mission de déminage.

Pendant les années du régime des Khmers rouges (1975-1979), de l'occupation vietnamienne (1979-1989) et au lendemain de la guerre civile (jusqu'en 1996), l'armée vietnamienne soutenue par l'Union soviétique, les forces cambodgiennes, les milices politiques partisanes et les Khmers rouges soutenus par la Chine ont constamment joué à saute-mouton sur les positions des uns et des autres, ajoutant à chaque fois de nouveaux champs de mines non renseignés.

La mission "de l'Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge" (APRONUC) a été créée par la résolution 745 du Conseil de sécurité des Nations unies du 28 février 1992 pour une période de 18 mois. La mission devait assurer la mise en œuvre de l'accord de paix conclu à Paris le 23 octobre 1991.

Le "Cambodian Mine Action Centre" (CMAC) a été créé le 10 juin 1992 pendant la mission APRONUC en tant qu'organisation faîtière pour toutes les activités liées à la lutte contre les mines au Cambodge. Le grand nombre de mines terrestres et de munitions non explosées constituait une menace majeure pour le retour en toute sécurité de milliers de réfugiés et la reconstruction du pays.

Le 17 décembre 1993, le gouvernement belge a décidé d'envoyer 4 spécialistes du déminage au Cambodge ; la mission belge a commencé au début du mois d'avril 1994.

La résolution 880 des Nations unies a décidé, à l'unanimité, de retirer l'APRONUC avec effet au 15 novembre 1994.

Dans la liste des missions d'assistance internationale, nous avons trouvé que cette mission s'est déroulée du 15 août 1994 au 17 décembre 1994. Cela ne correspond pas à la réalité, la dernière équipe de démineurs ayant quitté le Cambodge en avril 1997.

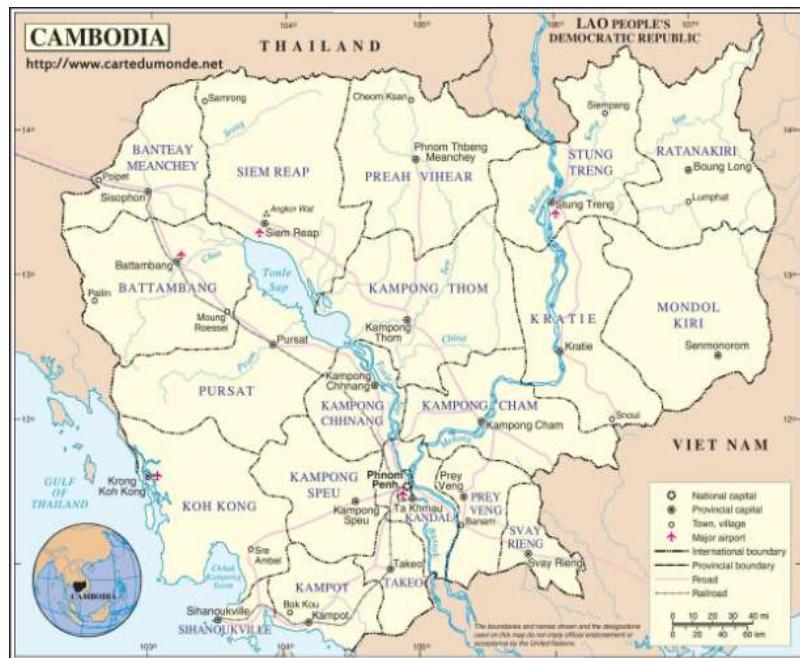


Fig. 1 : Carte du Cambodge montrant la zone d'intervention des démineurs belges (entourée en rouge). Une semaine sur six, les soldats ont séjourné à Aranyaprathet en Thaïlande (entouré en bleu).

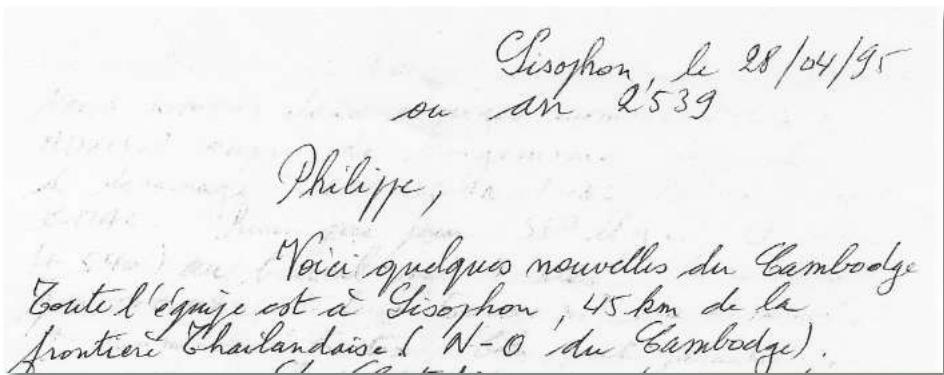
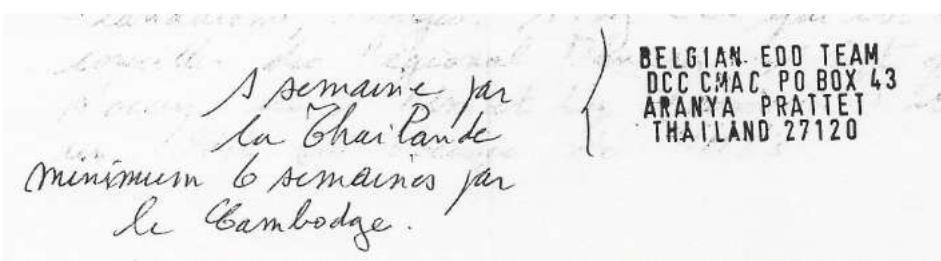


Fig. 3 : La lettre précise que l'équipe belge a travaillé avec des démineurs canadiens. Les abréviations SSP utilisées signifient "Sisophon" et MMT "Mines Marking Teams".

Nous sommes 6 expatriés à SSP.  
 3 Canadiens, 3 belges. 1 Maj CDN qui est le  
 conseiller du Regional Manager. 1 Cst qui  
 s'occupe de l'Adm et Log (conseiller) et  
 un Adjt qui s'occupe des MMT's.



#### La correspondance

La correspondance à destination et en provenance du personnel militaire participant ne bénéficiait pas de la franchise postale et devait donc être affranchie selon les tarifs internationaux en vigueur dans les pays concernés.

Le tarif d'affranchissement appliqué était le tarif thaïlandais pour une lettre aérienne à destination de la Belgique en vigueur à l'époque, le timbre à date fait référence à l'année bouddhique 2538, 1995 pour nous.

Fig. 5 : Lettre envoyée par un sous-officier de l'équipe belge EOD, depuis Aranyaprathet en Thaïlande, à un collègue de l'état-major de l'armée GS4-Rav5, portant le cachet ARANYAPRATHET 5 (29-4-38). L'abréviation EOD signifie "Explosive Ordnance Disposal".

Fig. 2 : Dans une lettre adressée à un collègue démineur de l'état-major de l'armée, un participant à la mission écrit que toute l'équipe belge se trouve à Sisophon au Cambodge. A noter la mention de l'année "2539" sur laquelle nous reviendrons plus loin dans l'article.



L'ère bouddhique est une ère utilisée en Asie du Sud-Est dans les pays du Cambodge, du Laos, du Myanmar, du Sri Lanka et de la Thaïlande sous différentes formes.

Cette ère commence à la mort présumée de Gautama Bouddha, le fondateur du bouddhisme. Bien que l'année de la mort du Bouddha soit inconnue, elle a été datée de 543 avant J.-C. dans les pays adhérent au bouddhisme Theravada.

L'année 2023 est donc l'année bouddhiste 2566 en Thaïlande. L'ère bouddhiste est l'ère officielle en Thaïlande et est utilisée sur les documents gouvernementaux et les pièces de monnaie, par exemple, ainsi que sur les calendriers.

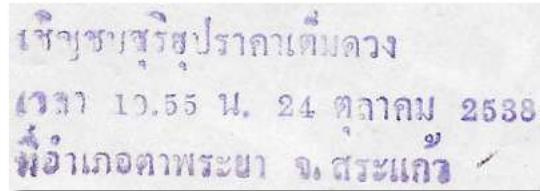
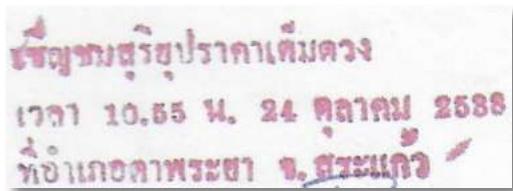


Fig. 6 et 7 : Les marques en rouge et violet ont été apposées par la poste thaïlandaise. Il ne s'agit pas de marques postales, mais de marques à usage général destinées à informer la population. La couleur utilisée pour les cachets est une coïncidence et n'a rien à voir avec la correspondance entrante ou sortante.

La signification du cachet ci-dessus est la suivante : "éclipse solaire à 10 h 55, le 24 octobre 2538, dans le district de Tapraya, province de Sa Keaw". Traduction communiquée par l' "Équipe Consulaire de l'Ambassade Royale Thaïe" à Bruxelles.

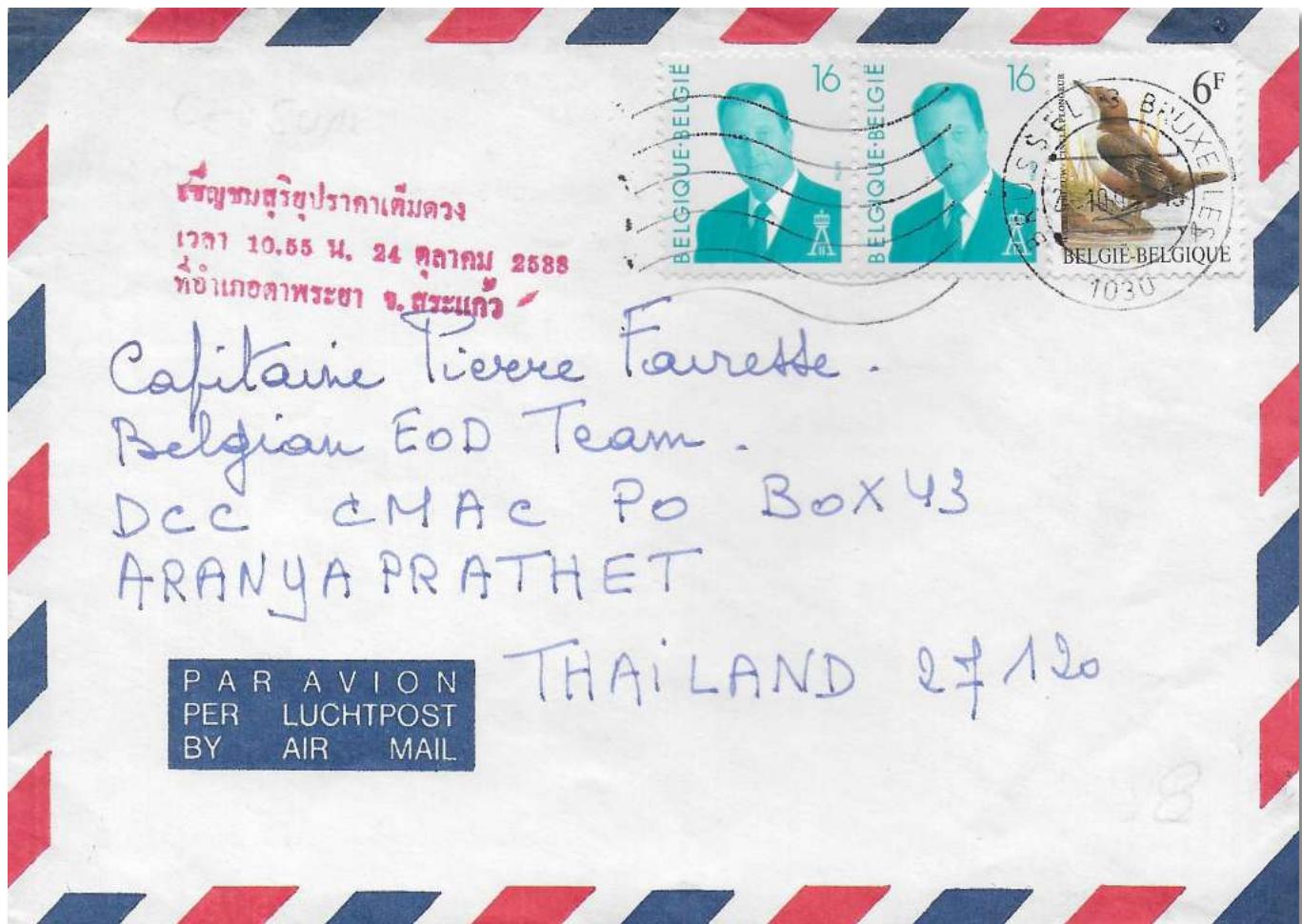


Fig. 8 : Lettre adressée à un officier de l'équipe belge EOD qui, dans le cadre de sa mission de déminage au Cambodge, séjournait à la frontière thaïlandaise, timbre à date BRUSSEL 3 BRUXELLES (27.10.95-15).

Période	: 01.01.1994 au 31.12.1995
Lettre jusqu'à 20 g pour le reste du monde	: 30,- F
Période tarif de poste aérienne	: 15.04.1983 au 31.12.1995
Tarif de poste aérienne	: 4,- F par 5 g



Fig. 9 : Lettre envoyée par un officier de l'équipe belge EOD qui, dans le cadre de sa mission de déminage au Cambodge, a séjourné à la frontière thaïlandaise, portant le cachet ARANYAPRATHET (18.10.38).  
A l'époque bouddhiste, 2538 à notre époque, c'est 1995!

Fig. 10 : Lettre PRIOR envoyée à un officier de l'équipe belge EOD qui, dans le cadre de sa mission de déminage au Cambodge, séjournait à la frontière thaïlandaise, timbre à date FLORENNES G (18.01.96-15).



Période : 01.01.1996 au 31.12.1996  
Lettre PRIOR jusqu'à 20 g pour le reste du monde : 34,- F

La lettre a été sur-affranchie, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996, le tarif du courrier aérien pour la zone C des envois prioritaires munis de l'étiquette bleue "A PRIOR" comprend le port international. B

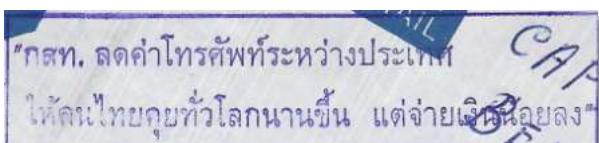


Fig. 11 : Le cachet apposé sur la dernière lettre était une communication de la CAT (Autorité des Communications de Thaïlande), indiquant que « les tarifs des appels internationaux longue distance ont été réduits » afin que les Thaïlandais puissent parler plus longtemps et payer moins cher.

Je remercie M. Jørgensen de s'être renseigné sur les cachets apposés auprès d'un collectionneur thaïlandais bien connu.

#### Sources

- NU résolution numéro 745 du 28 février 1992
- NU résolution numéro 880 di 4 novembre 1993
- Wikipedia en ce qui concerne l'année bouddhiste
- Magazine "De ontmijner" numéro 4" de 1996

# Le cabinet des curiosités

## Leugenboom : l'arbre du mensonge

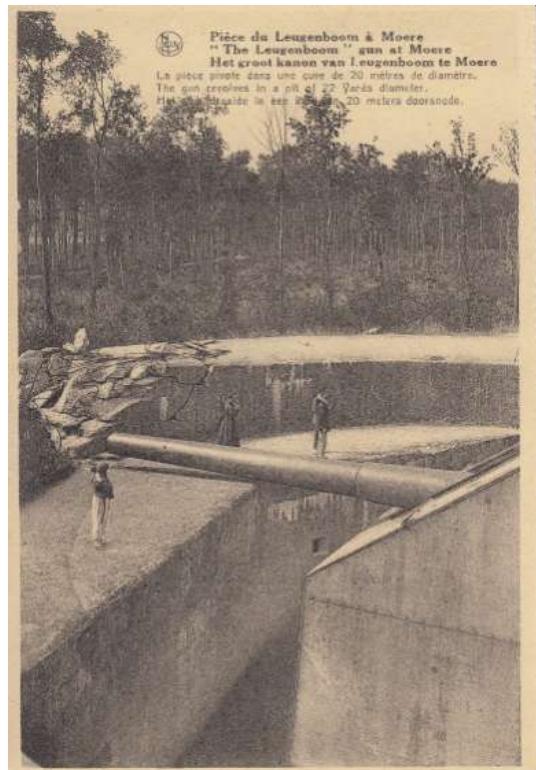


Kristel Kouwer

Collectionneur de cartes postales

Lors de la récente bourse de Boortmeerbeek, j'ai acheté une série de cartes postales qui m'ont particulièrement intéressée. Je dois malheureusement vous épargner une raison réaliste à ces achats, mais sur la carte postale ci-dessous, c'est surtout le mot "Leugenboom", que l'on peut traduire par "arbre du mensonge" en français, qui m'a intrigué.

L'arbre du mensonge : était-ce un *Pinus Mendacium*, qui nous trompait en fleurissant en hiver ou un totem pour exhorter les victoires de guerre? Où se situait le hameau de Leugenboom? Découvrons cela tranquillement ensemble.



Ern. Thill, Bruxelles.

O. N. I. G. Sites de Guerre.

Carte postale du grand canon de Leugenboom à Moere, dont la pièce tournait dans un caisson de 20 mètres de diamètre, éditeur Nels, avec mention Ern. Thill, sans caractéristiques postales avec mention supplémentaire au verso O.N.I.G. Sites de Guerre, ce qui signifie «Office National des Invalides de Guerre». Vraisemblablement, cette carte postale appartenait à un carnet composé d'une série de cartes historiques, étant donné le piquage sur le long côté droit de la carte.

### Le canon allemand "Leugenboom"

La société Krupp a conçu le plus grand canon de son genre sous l'Empire Allemand. Sa construction durera deux ans (1915-1916). Le canon pesait 77,6 tonnes, mesurait 17,5 m de long et pouvait atteindre des cibles jusqu'à 75 km de distance. La longueur maximale des projectiles eux-mêmes était de 2,10 m pour un poids de 750 kg. Pendant la Première Guerre mondiale, les occupants allemands avaient l'intention de bombarder les villes de Dunkerque et d'Ypres avec ce canon afin de briser le moral des soldats du front belge. Ce canon fut rapidement rebaptisé « Leugenboom » par la population belge.

### Leugenboom, Max-le-long et Grosse Bertha

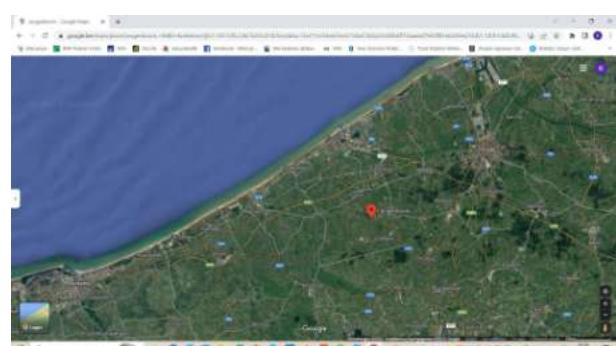
Le canon Leugenboom faisait partie de la batterie Pommern (Poméranie en allemand). De part et d'autre du canon se trouvaient 2 énormes bunkers, faisant de l'ensemble une batterie. La tourelle du canon était située dans une cavité en béton de 20 m de diamètre afin d'atteindre un faisceau de tir de 157°. Le nom 'Langer Max' (Max-le-long) était né. Contrairement à Max-le-long, la Grosse Bertha accomplissait des tirs d'artillerie. Cet obusier était en effet capable de suivre un tracé de tir incurvé, tandis que Max-le-Long se limitait à des couloirs de tir horizontaux.

### Le quartier de Leugenboom

Leugenboom est un quartier de Moere situé près de la commune de Koekelare. C'est dans ce hameau que se trouvait la Batterie Pommern.

### Leugenboom sur Google Maps

Max-le-long fut mis en service pour la première fois pendant la Première Guerre mondiale, le 27-06-1917. Dunkerque encaissa 47 obus. A chaque tir, 90 secondes s'écoulaient entre le lancement et l'impact. Ypres, Furnes, Coxyde, Almeringen, Fortem, St-Winoksbergen et Klein-Leisele furent également visées par Max-le-long. Le 17-10-1918, les soldats belges s'emparèrent du Leugenboom, après que les Allemands en fuite aient eurent tenté en vain de le détruire en lui faisant tirer une grenade. Au lieu de détruire le canon, la grenade a traversé le béton armé pour exploser 800 m plus loin dans les champs. Pendant la Seconde Guerre mondiale, au printemps 1941, les Allemands ont finalement détruit Max-le-grand. Grâce à une voie ferrée construite entre Leugenboom et la gare d'Eernegem, le métal a été transporté en Allemagne pour y être refondu.



Leugenboom, Max-le-long et Grosse Bertha  
Personnages de marionnettes d'un triste passé  
Ont coûté la vie à tant de gens  
Ce monument pour ne jamais oublier nos héros

Sources : <https://langemaxmuseum.be/>  
[https://nl.wikipedia.org/wiki/Lange\\_Max](https://nl.wikipedia.org/wiki/Lange_Max)

B

# A la frontière de la Maximaphilie et de la Marcophilie (suite)



Christian Cariaux

Cercle Royal Philatélique de Couvin

## Troisième partie (suite) : les oblitérations spéciales illustrées (à ne pas confondre avec les oblitérations Premier Jour)

### Pour rappel :

Dans les années 1940, à côté des timbres à date temporaires (voir l'article précédent), sont apparues d'autres oblitérations spéciales ; elles présentent deux caractéristiques essentielles : elles sont d'un format plus grand et, surtout, elles sont illustrées.

A partir de 1942, nombreux furent ces cachets illustrés mis en service à l'occasion de l'annuelle « Journée du Timbre ». Dans la mesure où elles respectent bien la concordance de lieu, ces oblitérations spéciales illustrées, quoique retardataires sur des timbres plus anciens, sont bien utiles pour engendrer une variante (voir l'article précédent), à une époque où il n'existe bien souvent que le timbre à date ordinaire pour réaliser une carte maximum !

*remarque: les lettres E et R désignent respectivement les dates d'émission et de retrait d'un timbre-poste, ce qui ne signifie pas qu'il était hors d'usage après cette dernière.*

*(Les illustrations correspondantes figurent dans le numéro 70)*



En fait il est toujours intéressant, d'un point de vue maximaphile, d'avoir une oblitération spéciale qui, en plus de la concordance de lieu, présente, au niveau de l'illustration, une certaine concordance avec le motif (ou un des motifs) du timbre.

### La Seine à PARIS : vue aérienne sur la Tour Eiffel et le pont de Bir-Hakeim.



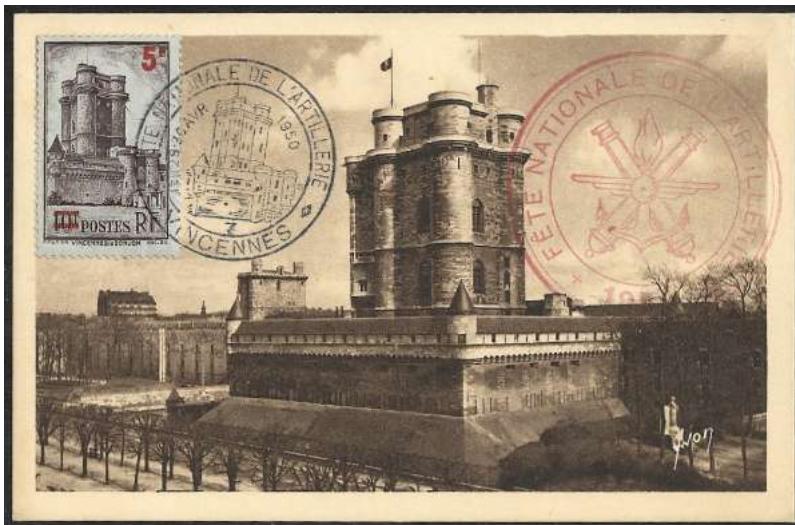
Oblitération spéciale illustrée : « Exposition philatélique - La poste aérienne », PARIS, 14-10-1943  
(E. 17-02-1936 / 10-07-1937)  
Éd. Gani (grand format)



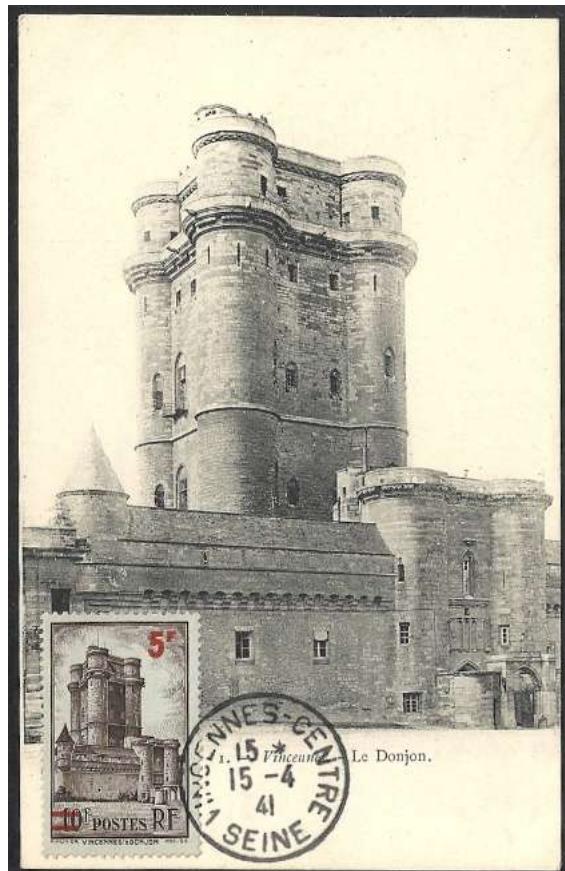
Timbre à date « horoplan » (A5bis) : PARIS, 19-11-1937  
(E. 17-02-1936 / R. 10-07-1937)  
Éd. Gani (petit format)

Donc, même si elles sont postérieures à la date d'émission et même de retrait du timbre-poste, de telles oblitérations illustrées retiendront particulièrement l'attention lorsque leur dessin rappelle le sujet : elles ajoutent alors une concordance visuelle non négligeable. Ce type d'oblitération est d'autant plus intéressant qu'il permet une fois encore de créer une variante quand le timbre à date ordinaire était, à l'époque de l'émission, le seul existant.

Le château de VINCENNES, son impressionnant donjon.



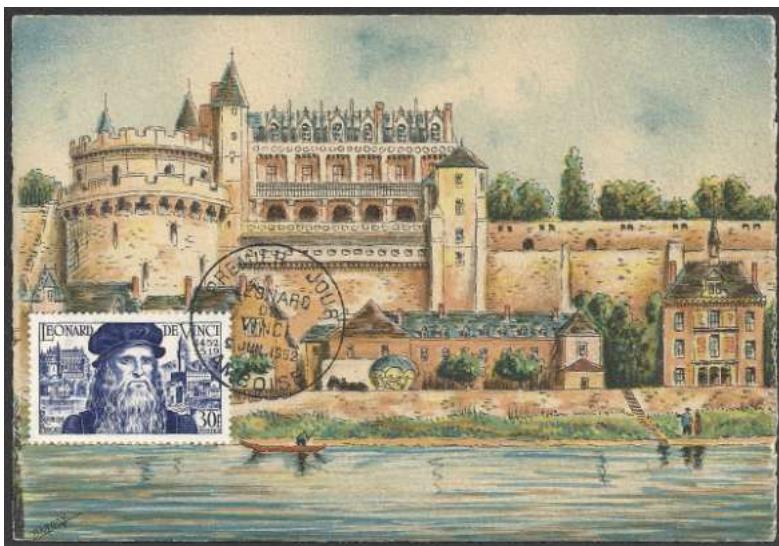
Oblitération spéciale illustrée : « Fête nationale de l'artillerie »  
VINCENNES, 29.04.1950  
(E. 15-04-1941 / R. 16-08-1941)  
Éd. Adia.



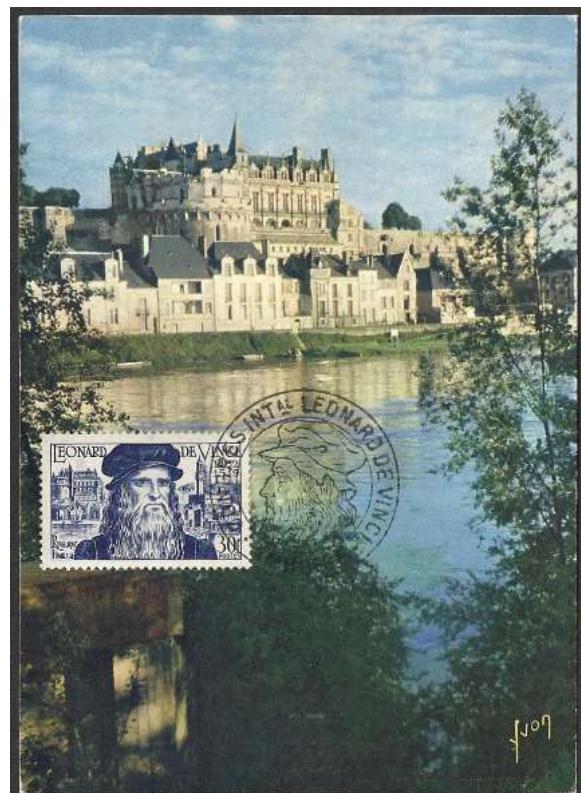
Timbre à date ordinaire (A4)  
VINCENNES, 15-04-1941 (jour d'émission)  
Éd. Image'In

Il ne faut pas confondre ces oblitérations spéciales illustrées avec les oblitérations Premier Jour. Il faut savoir qu'en France, ces dernières (qui remontent à 1951) ne furent pas illustrées avant 1966 : outre bien sûr la date et le lieu, elles comportaient simplement un texte rappelant le but ou le sujet de l'émission. Mais il est arrivé qu'elles furent utilisées en même temps qu'une autre oblitération spéciale qui, elle, était illustrée (et ne comportait pas la mention « Premier Jour »).

Le château d'AMBOISE.



Oblitération spéciale 1<sup>er</sup> jour : AMBOISE, 09-07-1952.  
Éd. Barré-Dayez.



Oblitération spéciale illustrée : « Congrès International Léonard de Vinci », AMBOISE, 09-07-1952 (jour d'émission).  
Éd. Yvon.

## Quatrième partie : les oblitérations mécaniques ou flammes d'oblitération

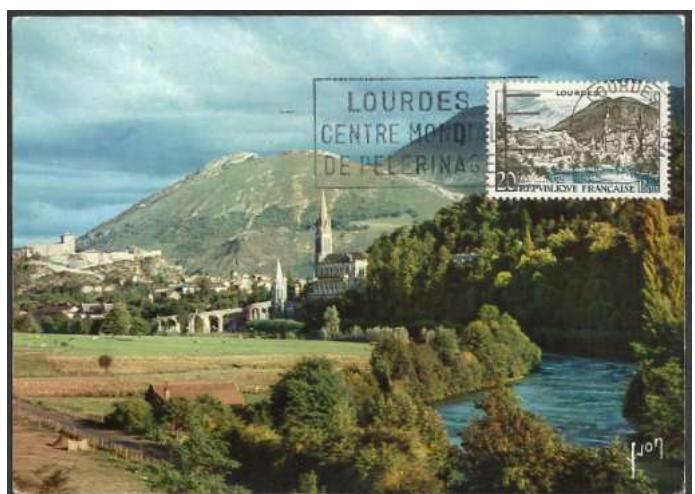
Face à l'augmentation du courrier à oblitérer, le recours à la mécanisation s'imposa. Les oblitérations mécaniques présentent, à côté du timbre à date, une marque allongée : la flamme. Cette dénomination évoque les petites banderoles qui ornaient les lances ou encore les mâts des navires. Les flammes d'oblitération qui rappellent précisément ces bannières sont constituées de simples lignes ondulées.

Parfois situées à droite de la couronne du bloc dateur, les flammes vont se retrouver le plus souvent à gauche de celui-ci. Assez vite aussi, elles vont comporter une légende et, plus tard, une illustration.

### Vue générale de LOURDES.



Flamme ondulée : LOURDES, 28-02-1958 (jour d'émission)  
Éd. Doucet / Lux.



Flamme avec texte : « Lourdes - centre mondial de pèlerinage » - LOURDES, 28-02-1958 (jour d'émission)  
Éd. Yvon.

Ainsi qu'on l'a déjà vu au sujet des oblitérations spéciales illustrées, les flammes, même si elles sont parfois largement postérieures à l'émission d'un timbre-poste, conviennent tout à fait pour créer des variantes lorsque le timbre n'a pu être oblitéré, à l'époque, qu'avec un timbre à date ordinaire.

### Le château de CHENONCEAU (sans la lettre x quand il s'agit de l'édifice, et non du lieu)



Timbre à date ordinaire : CHENONCEAUX,  
10-06-1944 (jour d'émission)  
Éd. Yvon.



Flamme SECAP (avec illustration concordante)  
« Chenonceaux - au bord du Cher - château de rêve »  
CHENONCEAUX, 11-08-1958 (E. 10-06-1944 / R. 15-09-1945)  
Éd. Yvon.

Il est possible de trouver des flammes d'oblitération apposées dans un lieu différent de celui concerné par le motif du timbre, notamment lorsque le sujet est situé dans un village où n'est établi qu'un petit bureau de poste. Dans ce cas, l'oblitération mécanique d'un bureau plus important et assez proche est tout à fait acceptable dans la mesure où la flamme est en concordance, par son texte et/ou son illustration, avec le sujet.

#### La maison de la Sirène à COLLONGES-LA-ROUGE.



Flamme SECAP illustrée : « Meyssac et sa région - Collonges la Rouge - syndicat d'initiative »  
MEYSSAC, 16-11-1985 (E. 03-07-1982 / R. 08-07-1983)  
Éd. Iris



Oblitération spéciale 1<sup>er</sup> jour  
COLLONGES LA ROUGE, 03-07-1982  
Éd. Combier

On observe au fil du temps divers types d'oblitérations mécaniques.

Remarque : à partir d'ici – et contrairement à tout ce qui précède – les cartes maximum ne sont plus présentées en variantes.

#### 4.1. Les oblitérations mécaniques DAGUIN

On peut parler de pré-mécanisation en ce qui concerne la première machine française destinée à oblitérer le courrier : elle est l'œuvre de l'ingénieur Eugène Daguin. N'ayant toutefois recours qu'à l'énergie de l'homme, elle permettait à l'origine de jumeler deux timbres à date ; l'un de ceux-ci fut ensuite remplacé par un carré publicitaire, ancêtre de nos flammes. Les deux parties étant apposées séparément, la machine DAGUIN engendre souvent des empreintes qui ne sont pas toujours rigoureusement alignées.

#### La colline de VEZELAY.

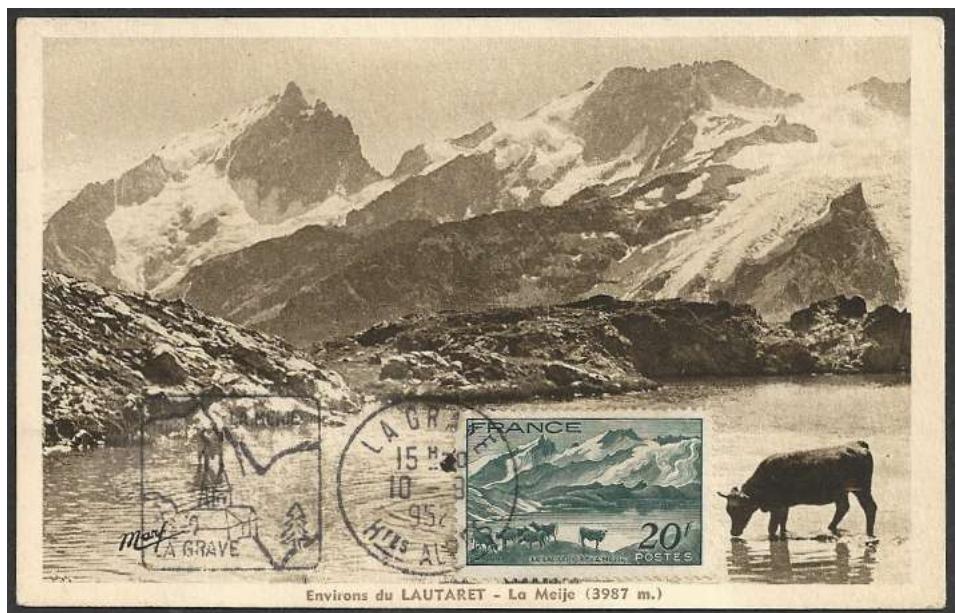


Oblitération Daguin « Vézelay et son grand pèlerinage - 22 juillet »  
VEZELAY, 22-07-1949 - (E. 20-07-1946 / R. 15-11-1947).  
Éd. Combier.

Il existe même, mais plus rarement, des oblitérations DAGUIN dont la flamme publicitaire contient déjà une illustration.

Le lac Lérié, accessible depuis le village de LA GRAVE, et en arrière-plan, la Meije.

Oblitération Daguin avec flamme illustrée  
« LaMeije – La Grave »,  
LA GRAVE, 10-09-(1)952  
(E. 05-07-1943 / R. 12-05-1945).  
Éd. Martinotto



#### 4.2. Les oblitérations mécaniques FLIER

Pour faire face à l'incessante augmentation du courrier dans certains bureaux, les services postaux furent amenés à utiliser des mécanismes actionnés par des moteurs électriques.

Placé à gauche de la flamme, le bloc dateur indique de manière plus lisible date et heure de départ. Comme sur un timbre à date ordinaire, sa double couronne renferme trois lignes qui mentionnent l'heure, le jour et l'année ; le mois (sur la deuxième ligne) figure en chiffres romains.

Le château de VERSAILLES.

Flamme FLIER : « Visite des souverains britanniques - Versailles - 31-7-38 »,  
VERSAILLES, 21-07-1938  
(E. 09-05-1938 / R. 30-11-1938).  
Éd. Leconte

Autre particularité des oblitérations mécaniques FLIER : la flamme contenant le texte – et parfois une illustration – est accompagnée à droite de sept barres horizontales.



Les FLIER seront utilisées jusqu'en 1953 ; l'oblitération ci-dessous, dont la flamme est illustrée, est donc l'une des dernières.



Le château d'ANGERS.

Flamme FLIER avec illustration concordante : « Fêtes de Rabelais - du 30 mai au 12 juillet »,  
ANGERS, 11-07-1953  
(E. 17-05-1941 / R. 23-01-1943).  
Éd. Barré-Dayez

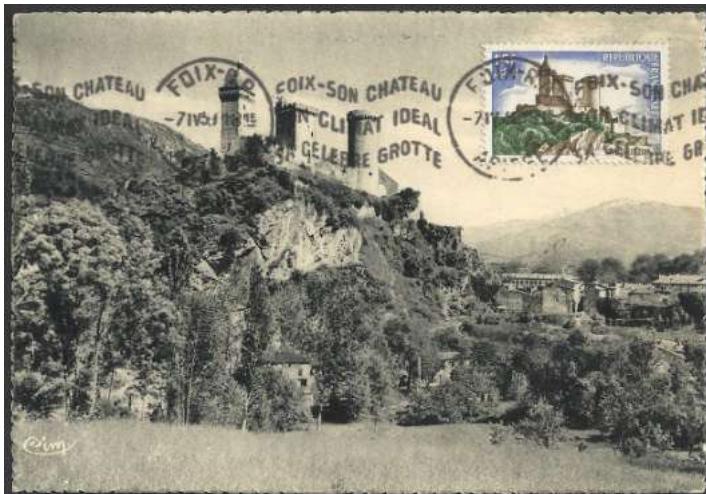
#### 4.3. Les empreintes continues

Il existe deux modèles d'oblitérations mécaniques qui offrent la particularité de s'étaler sur toute la largeur du document : elles sont issues des machines KRAM et R.B.V. Le timbre à date ainsi que le texte ou l'illustration sont alors répétés.

Sur les KRAM, le bloc dateur rassemble les informations sur une seule ligne ; comme sur les FLIER, le mois est noté en chiffres romains. Le texte qui l'accompagne, non encadré, se présente parfois sous une forme ondulée.

Une autre possibilité : l'espace qui sépare les timbres à date sur les KRAM ne répète pas toujours le même texte et/ou la même illustration.

Le château de FOIX.



« Foix - son château - son climat idéal - sa célèbre grotte »

FOIX, 07-04-1959 (E. 11-10-1958 / R. 07-03-1959)

Éd. Combier

Les remparts et la Grande Porte à SAINT-MALO.



« Saint-Malo - la cité corsaire - ville de congrès »

SAINT-MALO, 21-05-1954 (E. 04-03-1941 / R. 16-08-1941)

Éd. Barré-Daye



Au contraire des KRAM, la flamme d'oblitération de la machine R.B.V. présente toujours un texte identique qui, cette fois encadré, apparaît entre des rangées de sept lignes horizontales au milieu desquelles figure le bloc dateur.

Le Mont-Saint-Michel.

Flamme R.B.V. avec texte

« Le Mont St Michel - merveille de l'Occident »,

MONT St MICHEL, 26-11-1954

(E. 12-1930 / R. 12-1937).

Éd. Barré-Daye.

Le palais de Chaillot à PARIS.

Flamme R.B.V. illustrée

« Journée Nations Unies - Paris - 24 oct. »

PARIS, 24-10-1949

(E. 21-09-1948 / R. 12-02-1949).

Éd. Bourgogne

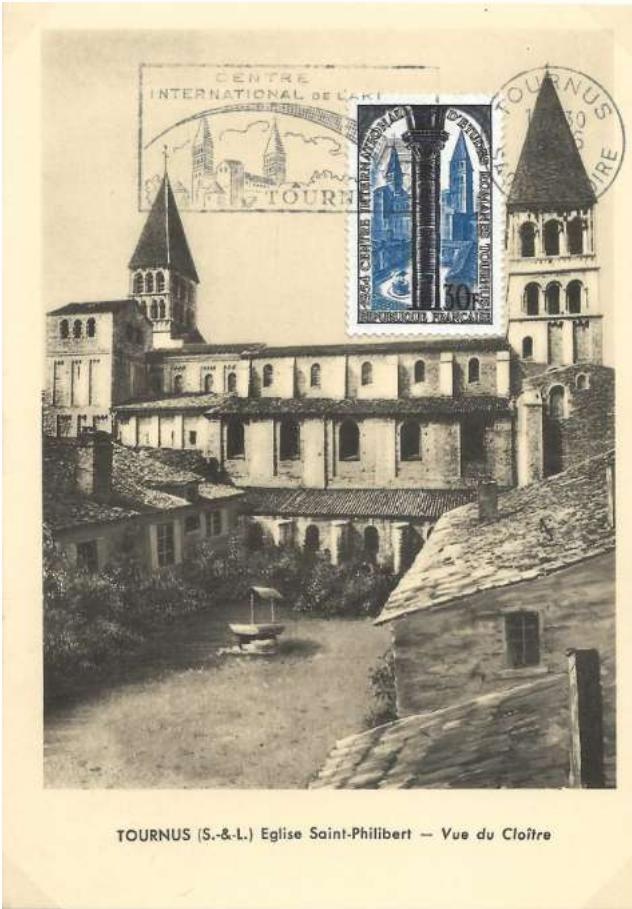


Certaines flammes R.B.V. proposent une illustration, répétée bien sûr, tout comme le bloc dateur ; ce dernier mentionne les données sur quatre lignes avec le mois indiqué en lettres. Par la suite cependant, il ne comportera plus que trois lignes avec le mois indiqué en chiffres (voir l'exemple précédent).

#### 4.4. Les oblitérations mécaniques SECAP

Le nombre d'émissions de timbres-poste ayant considérablement augmenté après la deuxième guerre mondiale et la maximaphilie ayant pris son essor à cette époque, les flammes d'oblitération les plus répandues sur cartes maximum sont celles réalisées par les machines SECAP, qui furent utilisées depuis les années 1950 jusqu'à la première décennie de notre XXI<sup>e</sup> siècle.

#### Le château de PAU.



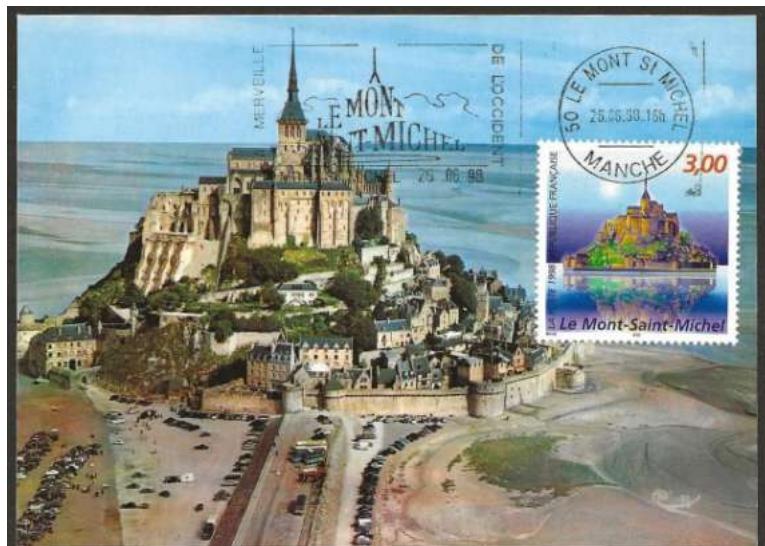
#### 4.5. Les dernières flammes d'oblitération : les MEGRAS

Une nouvelle machine fait son apparition au milieu des années 1990 : l'AEM-MEGRAS. Le bloc dateur présente sur une seule ligne la date et l'heure, inscrits entre deux barres horizontales. Mais les SECAP continueront à être utilisées parallèlement, selon les bureaux, jusqu'à la disparition progressive de toutes ces oblitérations mécaniques. **B**

Quand les SECAP sont illustrées – ce qui est souvent le cas sur les cartes maximum réalisées avec ce genre d'oblitération – l'idéal est toujours de trouver des flammes dont le dessin est parfaitement concordant avec le sujet du timbre-poste, surtout lorsqu'il n'y a pas eu pas de cachet spécial illustré.

#### L'église abbatiale Saint-Philibert de TOURNUS.

Flamme d'oblitération SECAP avec illustration concordante : « Tournus - centre international de l'art roman »  
TOURNUS, 18-06-1954 (jour d'émission)  
Éd. N.G.



#### LE MONT SAINT-MICHEL.

Flamme d'oblitération MEGRAS avec illustration concordante « Le Mont Saint-Michel - merveille de l'Occident », LE MONT ST MICHEL, 26-06-1998 (E. 06-06-1998 / R. 11-12-1998).  
Éd. Combier.

# Livres, magazines et/ou publications philatéliques

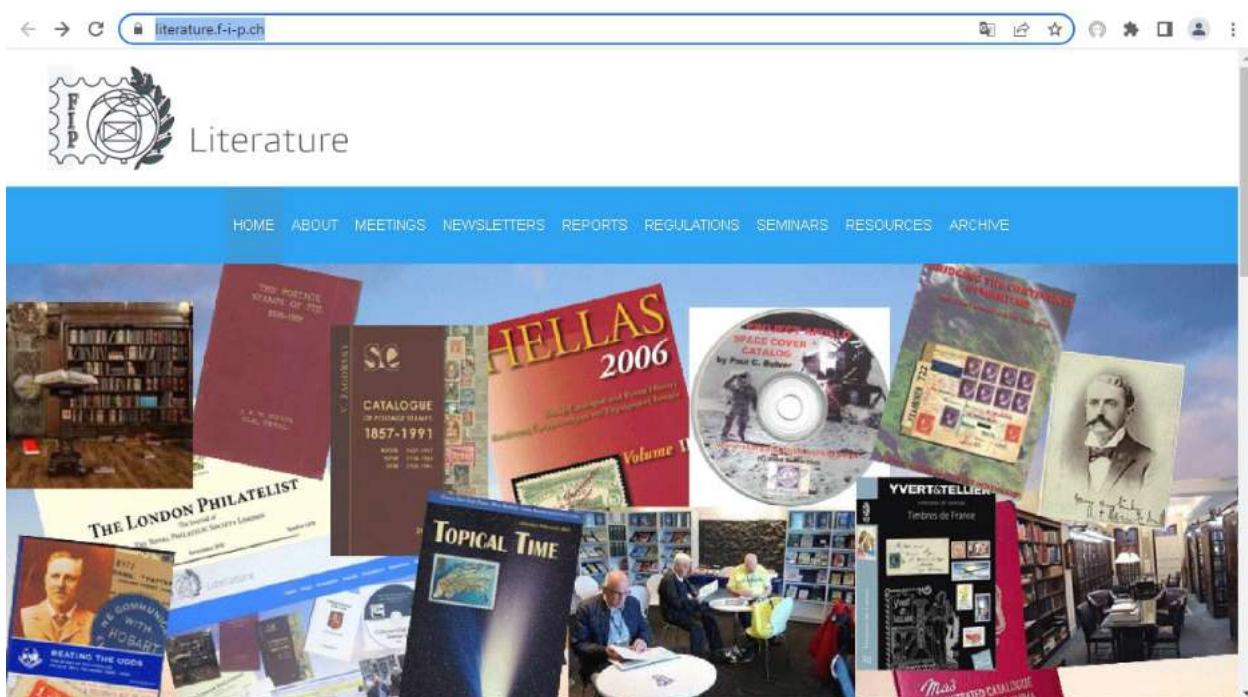


Plet Van San  
Commissaire national à la littérature

## Nouvelle littérature

Pas de nouveaux livres pour ce trimestre. Donc pas de nouvelles de ce côté-là. Cela peut arriver. En revanche, nous avons connaissance d'une splendide étude à paraître cet automne sur "La censure belge en mai 1940 et l'été dans le sud de la France". Je m'en réjouis d'ores et déjà.

Nous répétons que toute personne souhaitant une mention de son livre ou de son article dans Belgaphil peut toujours nous envoyer un scan ou une copie pour examen.



## Nouvelles de la Commission Littérature de la FIP

Lors de sa réunion du 27 mai 2023 à Essen (IBRA2023), la Commission Littérature de la Fédération Internationale de Philatélie (FIP) a mis en exergue quelques règles de base à respecter dans le cadre de la participation internationale à la classe "Littérature". Nous ne souhaitons certainement pas vous les cacher.

1. Participation de la littérature sous le nom de différents exposants ?  
L'auteur, le compilateur, l'éditeur, la maison d'édition, l'organisme de parrainage ou toute personne ayant des droits de copropriété peuvent avoir accès à l'exposition. En tout état de cause, la littérature participante sera toujours répertoriée sous le nom duquel elle a été mise en compétition pour la première fois, quelle que soit la personne qui inscrit la publication par la suite. La convention de dénomination originale doit toujours être conservée.

Cette dernière règle semble avoir fait l'objet d'un débat international. La commission FIP examine actuellement si des ajustements sont nécessaires. Si nous recevons de nouvelles informations, nous ne manquerons pas de vous en informer.

2. Considérer tous les catalogues comme des monographies ?  
Selon les lignes directrices actuelles, tous les catalogues non périodiques sont considérés comme des monographies. Tous les catalogues périodiques sont considérés comme des publications périodiques. Ces règles de base sont également en cours de discussion. En cas de changement, nous ne manquerons pas de vous en informer et d'en évaluer l'importance.

Je vous souhaite un bon congé et je vous donne rendez-vous après l'été, à la reprise de la saison philatélique. **B**



MEMBRE  
DU GLOBAL  
PHILATELIC NETWORK

# CORINPHILA

TIMBRES, MONNAIES ET CARTES POSTALES

## Corinphila, votre partenaire international

Chine 1897

"Small Dollar – The King  
of Chinese Philately"

**EUR 605.000 \***  
**CHF 605.000 \***  
Zurich, 2018



West-Australia 1855, "Inverted Swan"  
Le timbre le plus cher d' Australie

**EUR 314.600 \***  
**CHF 314.600 \***  
Zurich, 2018



**EUR 48.800 \***  
Amstelveen, 2016

Pays-Bas 1852  
La seule paire avec pont horizontal connue sur lettre

Indes Hollandaises 1864  
épreuves

**EUR 67.600 \***  
Amstelveen, 2017



**EUR 658.800 \***  
**CHF 658.800 \***  
Zurich, 2021



Suisse canton Zurich 1843  
La lettre de Greifensee: icône de la philatélie suisse.

\* commission incluse

CORINPHILA VEILINGEN BV  
 AMSTELVEEN - LES PAYS-BAS  
INFO@CORINPHILA.NL  
TÉL. +31 20 624 97 40  
WWW.CORINPHILA.NL

CORINPHILA AUCTIONEN AG  
 ZÜRICH - SUISSE  
WWW.CORINPHILA.CH

## CORINPHILA – UNE TRADITION DE SUCCÈS

**Marketing international:** Corinphila fait partie du Global Philatelic Network avec des ventes de timbres spécialisées dans cinq pays et sur trois continents.

**Expertise philatélique:** avec nos compétences internationales et notre expérience nous réalisons les meilleurs prix.

**Présentation optimale:** catalogue spécial luxueux pour une collection importante.

**Nos experts se feront un plaisir de vous conseiller sur les ventes sans, engagement de votre part !**